

N° 11-626-X au catalogue — N° 060
ISSN 1927-5048
ISBN 978-0-660-05543-5

Aperçus économiques

Embauches et mises à pied dans les régions économiques du Canada : estimations expérimentales, 2003 à 2013

par Wen Ci, René Morissette et Grant Schellenberg

Date de diffusion : le 27 juin 2016



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2016

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Embauches et mises à pied dans les régions économiques du Canada : estimations expérimentales, 2003 à 2013

par Wen Ci, René Morissette et Grant Schellenberg
Division de l'analyse sociale et de la modélisation

Le présent article des *Aperçus économiques* présente les estimations annuelles des taux d'embauche et des taux de mise à pied pour les 69 régions économiques (RE) du Canada au cours de la période de 2003 à 2013. L'article aborde plusieurs questions : (1) À quel degré les taux d'embauche et les taux de mise à pied diffèrent-ils entre les RE du Canada? (2) Quel est le profil des RE qui comptent des taux de mise à pied relativement faibles ou relativement élevés? (3) À quel degré la récession de 2008-2009 a-t-elle eu une incidence sur les taux d'embauche et les taux de mise à pied dans différentes RE? L'étude utilise des données de la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et l'Enquête sur la population active pour examiner ces questions. L'étude se limite aux employés qui étaient âgés de 18 à 64 ans. Les employés étaient définis comme des personnes recevant des salaires et traitements mais pas de revenus d'un emploi autonome au cours d'une année donnée. Les travailleurs autonomes constitués en société sont exclus.

Chaque année, des milliers de travailleurs au Canada commencent un emploi auprès d'un nouvel employeur ou quittent un emploi auprès d'un employeur précédent. Les motifs de ces transitions sont nombreux. Les employeurs rajustent la taille de leurs effectifs en recrutant de nouveaux employés ou en réduisant leur effectif en fonction de la conjoncture économique, de changements technologiques, des variations de la structure des échanges et des préférences des consommateurs, ainsi que d'autres facteurs. Certaines entreprises réduisent leurs activités ou meurent, tandis que d'autres développent leurs activités ou entrent sur de nouveaux marchés. En retour, les travailleurs sont redistribués dans l'ensemble de l'économie, passant de secteurs en déclin à d'autres en expansion et d'entreprises en recul à d'autres en expansion. En outre, indépendamment du degré de rendement de certaines entreprises dans un secteur industriel donné ou du degré de rendement de certains secteurs industriels relativement à d'autres secteurs, des milliers de Canadiens prennent leur retraite, entrent ou retournent sur le marché du travail ou changent d'emploi chaque année. Dans l'ensemble, le flux des travailleurs d'une entreprise à une autre constitue une importante caractéristique de la population active canadienne¹.

Bien que des mesures bien établies, telles que les niveaux d'emploi et les taux de chômage, fournissent de précieux renseignements au sujet de la population active canadienne, elles ne rendent pas compte entièrement de ces flux de travailleurs d'une entreprise à une autre. Pour mesurer le redéploiement de la main-d'œuvre entre les employeurs, nous avons besoin d'indicateurs additionnels comme les taux d'embauche et les taux de mise à pied.

Le présent article présente de nouvelles estimations expérimentales des taux d'embauche et des taux de mise à pied aux niveaux national, provincial et infraprovincial pour la période de 2003 à 2013. On met un accent particulier sur les taux d'embauche et de mise à pied dans les 69 régions économiques (RE) du pays. Il est nécessaire de disposer de données à ce niveau de détail géographique pour éclairer les discussions au sujet des obstacles et des possibilités auxquels les entreprises et les travailleurs sont confrontés dans ces marchés du travail locaux.

Les taux d'embauche et de mise à pied sont établis à partir de différentes sources de données administratives, notamment le formulaire T4 - État de la rémunération payée (feuille T4), le formulaire T1 - Déclaration de revenus et les relevés d'emploi (RE). Ces sources de données renferment les grands volumes d'observations nécessaires pour produire des données sur le marché du travail pour des régions de petite taille, et pour obtenir les renseignements sur le code postal nécessaires pour organiser ces données géographiquement. Cependant, les fichiers de données administratives ne sont pas conçus pour tenir compte des indicateurs de marché du travail, et il faut résoudre plusieurs questions de nature conceptuelle et méthodologique lorsqu'ils sont utilisés à cette fin. Les détails relatifs à ces questions sont présentés plus en détail dans le rapport technique qui accompagne le présent article (Morissette, Ci et Schellenberg 2016). Étant donné la nouveauté de l'approche et la possibilité d'affiner encore davantage les méthodes, les taux d'embauche et de mise à pied sont présentés ici sous la forme d'estimations expérimentales.

1. Pour une analyse de l'évolution du redéploiement des travailleurs au Canada entre la fin des années 1970 et la fin des années 2000, voir Morissette, Lu et Qiu (2013).



Les taux d'embauche permettent de rendre compte des déplacements des travailleurs vers de nouvelles entreprises. On entend par « nouvelles recrues » les employés qui commencent un emploi auprès d'au moins un nouvel employeur au cours d'une année donnée et qui sont toujours à l'emploi de cet employeur l'année suivante². Cette définition est conforme à l'approche adoptée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE 2009). Elle exclut de nombreux types d'embauche qui mènent à des emplois à court terme (p. ex., emplois d'été pour les étudiants) et permet de mieux rendre compte de l'expérience des travailleurs qui ont des liens relativement solides avec le marché du travail, comparativement aux autres mesures utilisées (Morissette, Ci et Schellenberg 2016). Le taux d'embauche est calculé en divisant le nombre de nouvelles recrues dans une région par le nombre d'emplois rémunérés dans cette région³.

Les taux de mise à pied permettent de rendre compte des déplacements des travailleurs hors des entreprises en raison d'une pénurie de travail ou à la fin d'un contrat⁴. On entend par « personnes mises à pied » les travailleurs qui sont mis à pied au cours d'une année donnée et qui ne sont pas réembauchés par le même employeur au cours de la même année ou de l'année suivante. Le taux de mise à pied est calculé en divisant le nombre d'employés dans une région où surviennent des mises à pied par le nombre d'emplois rémunérés dans cette région.

Les taux d'embauche et les taux de mise à pied sont des compléments utiles aux autres indicateurs du marché du travail. Par exemple, les taux de chômage indiquent le pourcentage des participants au marché du travail qui, à un moment donné dans le temps, n'ont pas d'emploi et recherchent activement un emploi. Cependant, les personnes en chômage n'ont pas nécessairement toutes été mises à pied. Certains intègrent ou réintègrent le marché du travail et cherchent du travail, tandis que d'autres tentent de se faire réembaucher après avoir quitté un emploi pour d'autres raisons. À l'inverse, les travailleurs mis à pied ne sont pas tous nécessairement au chômage. Certains trouvent rapidement un autre emploi sans vivre une période d'activités déclarées de recherche d'emploi, et d'autres quittent complètement la population active.

De même, des niveaux d'emploi stables dans une région donnée n'indiquent pas nécessairement une absence de possibilités d'emploi, puisque les entreprises embauchent de nouveaux travailleurs pour remplacer ceux qui prennent leur retraite ou qui quittent la population active pour d'autres raisons.

Des taux d'embauche relativement élevés ne s'accompagnent pas nécessairement de taux de chômage relativement faibles. Certaines régions qui vivent une stagnation ou un déclin au plan économique peuvent comporter des taux d'embauche relativement faibles, ce qui reflète des taux élevés de chômage et le manque de possibilités d'emploi. Pourtant, d'autres régions qui présentent des taux élevés de chômage peuvent comporter des taux d'embauche relativement élevés si elles comptent une proportion relativement élevée d'emplois temporaires ou saisonniers qui prennent fin chaque année mais qui sont renouvelés et comblés par de nouveaux candidats l'année suivante.

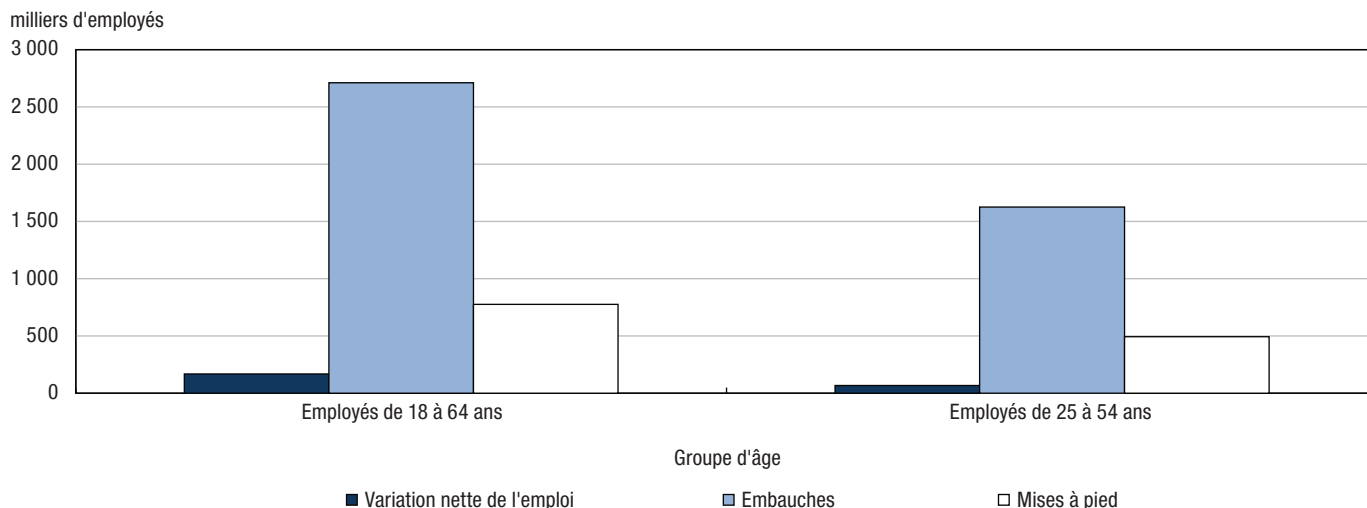
Enfin, il est important de mentionner que les données administratives contiennent des renseignements sur la RE où une personne réside, mais non pas sur la RE où elle travaille. Bien que la majorité des personnes résident et travaillent dans la même RE, cela n'est pas toujours le cas (Morissette, Ci et Schellenberg 2016). Cela signifie notamment qu'une personne résidant, disons, en Colombie-Britannique qui trouve un emploi en Alberta et qui se déplace entre les deux provinces pour se rendre au travail sera incluse dans le taux d'embauche de la RE de résidence en Colombie-Britannique et non pas dans celui de la RE d'emploi en Alberta. En résumé, les taux d'embauche et les taux de mise à pied fournissent de l'information au sujet des expériences sur le marché du travail des résidents d'une RE donnée.

Les embauches et les mises à pied sont appréciables relativement à la croissance nette de l'emploi

Peu importe la conjoncture économique, beaucoup de travailleurs sont réaffectés entre les employeurs chaque année. Par exemple, même si le nombre des employés de 18 à 64 ans est demeuré pratiquement inchangé, à 13,2 millions, entre janvier 2009 et janvier 2010, 2,4 millions de personnes ont été embauchées en 2009 (tableau 1). Au cours de cette année, 0,9 million de personnes ont été mises à pied⁵. Parmi les travailleurs de 25 à 54 ans, le total des emplois rémunérés s'est maintenu à environ 9,7 millions, bien que 1,5 million de personnes dans ce groupe d'âge aient été embauchées et que 0,6 million aient été mises à pied en 2009. Au cours de la période de 2003 à 2013, le nombre annuel d'embauches et de mises à pied au Canada a surpassé largement les variations annuelles nettes de l'emploi (graphique 1). Cette conclusion met en lumière un fait important : la croissance nette de l'emploi sous-estime fortement les flux de travailleurs entre les entreprises.

2. Les employés qui retournent chez le même employeur après un congé de maternité d'une année ou un congé d'une année pour cause de maladie ou de blessure sont exclus du dénombrement des nouvelles recrues.
3. Plus précisément, les taux d'embauche et les taux de mise à pied sont calculés en divisant le nombre d'employés embauchés ou mis à pied au cours d'une année donnée par le nombre annuel moyen d'emplois rémunérés observés au cours de cette année et de l'année précédente, selon les données de l'Enquête sur la population active (EPA).
4. Ceci n'inclut pas les cessations d'emploi en raison d'une démission ou d'autres raisons telles que la prise de la retraite, un congé de maternité, un retour aux études, une blessure, une maladie ou un congédiement.
5. Comme les variations nettes de l'emploi du début de l'année t jusqu'au début de l'année $t+1$ sont égales au nombre d'embauches pendant l'année t moins le nombre de cessations d'emploi pendant l'année t attribuables à des mises à pied, des démissions et d'autres raisons (p. ex., congé de maternité, retraite, blessure, maladie), ces chiffres permettent de calculer que 1,5 million de travailleurs de 18 à 64 ans ont quitté leur employeur suite à des démissions ou pour d'autres raisons au cours de 2009.

Graphique 1
Embauches, mises à pied et variation nette de l'emploi, Canada, moyennes de 2003 à 2013



Note : La variation nette de l'emploi correspond à la variation nette du nombre d'employés entre janvier de l'année t et janvier de l'année $t+1$. Les embauches et les mises à pied sont mesurées au cours de l'année t .

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et Enquête sur la population active.

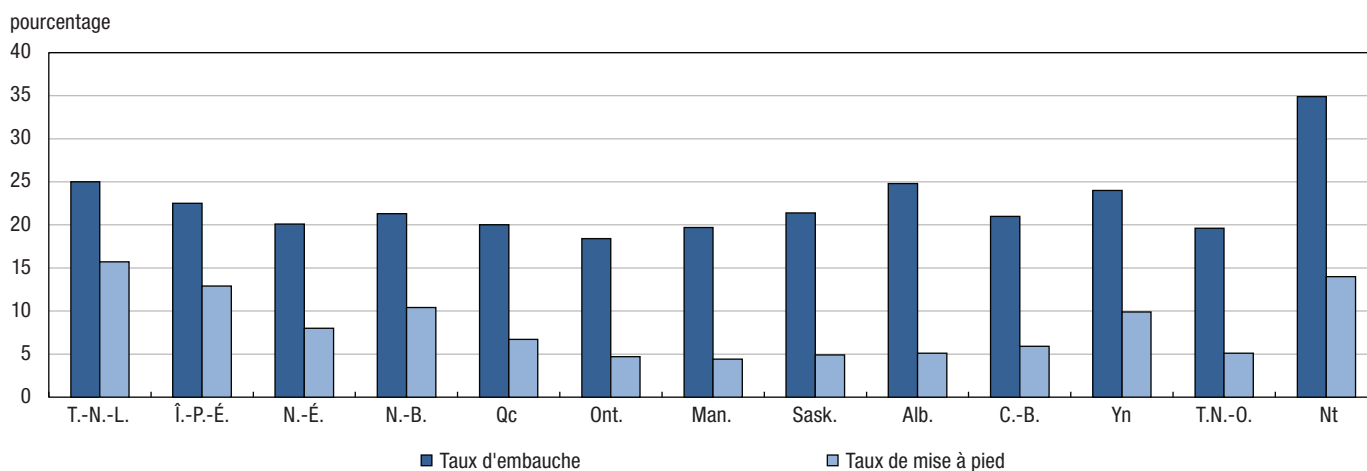
Les taux de mise à pied varient entre les régions économiques davantage que les taux d'embauche

De 2003 à 2013, 5,8 % des employés de 18 à 64 ans ont été mis à pied, en moyenne, sur une base annuelle (tableau 2). Au cours de cette période, le taux d'embauche au Canada – le nombre de personnes embauchées en proportion du nombre annuel moyen des emplois rémunérés – s'élevait en moyenne à 20,2 %.

Les taux de mise à pied différaient d'une province à l'autre davantage que les taux d'embauche. Par exemple, les taux de

mise à pied à Terre-Neuve-et-Labrador étaient en moyenne de 15,7 %, soit plus du triple des taux de 4,7 %, 4,4 %, 4,9 % et 5,1 % observés en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, respectivement. En revanche, les taux d'embauche à Terre-Neuve-et-Labrador étaient légèrement supérieurs à ceux mesurés en Saskatchewan et presque identiques à ceux mesurés en Alberta (graphique 2). Le Yukon et le Nunavut ont affiché des taux de mise à pied supérieurs à la moyenne et des taux d'embauche supérieurs à la moyenne.⁶

Graphique 2
Taux d'embauche et taux de mise à pied par province et territoire, moyennes de 2003 à 2013



Note : Employés âgés de 18 à 64 ans. Les taux d'embauche correspondent au nombre d'employés qui commencent un emploi pendant l'année t et qui sont toujours à l'emploi de cet employeur l'année suivante, en pourcentage des emplois rémunérés annuels moyens pendant cette année et l'année précédente. Les taux de mise à pied correspondent au nombre d'employés qui ont été mis à pied par une entreprise à laquelle ils ne sont pas retournés pendant l'année de la mise à pied ou l'année suivante, en pourcentage des emplois rémunérés annuels moyens pendant cette année et l'année précédente. Pour le Nunavut, les moyennes sont calculées pour la période de 2010 à 2013.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et Enquête sur la population active.

6. Pour le Nunavut, le taux de mise à pied moyen et le taux d'embauche moyen sont calculés pour la période de 2010 à 2013 pour les raisons suivantes: (a) les estimations de l'EPA pour l'emploi rémunéré pendant l'année t et l'année $t-1$ sont utilisées pour calculer le taux de mise à pied pendant l'année t , (b) l'EPA couvrirait seulement environ 70 % de l'ensemble des résidents du Nunavut avant 2009. À partir de 2009, la couverture des résidents du Nunavut par l'EPA est passée à 92 %, un niveau comparable à ceux observés dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.

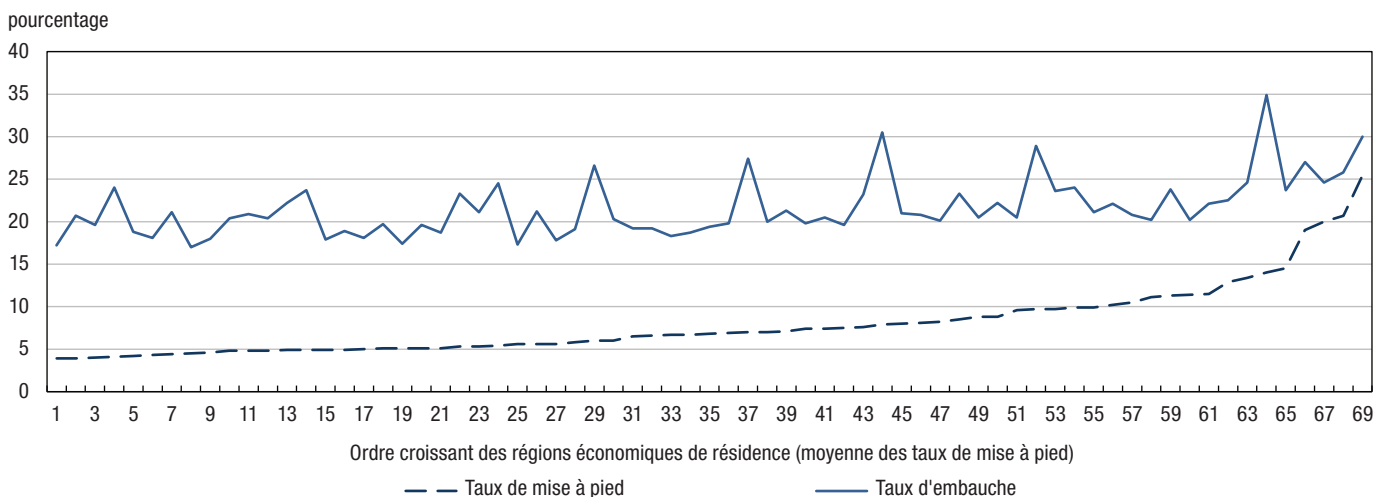


En termes relatifs, les taux de mise à pied variaient davantage d'une RE à l'autre que les taux d'embauche. On peut le vérifier en triant les RE par ordre croissant des taux de mise à pied et en traçant à la fois les taux d'embauche et les taux de mise à pied (graphique 3). De 2003 à 2013, les RE de South Coast–Burin Peninsula et de Notre Dame–Central Bonavista Bay, Campbellton–Miramichi et Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ont enregistré des taux de mise à pied moyens de 20 % ou plus, tandis

que les RE d'Ottawa, Toronto, Winnipeg, Regina–Moose Mountain et Calgary ont enregistré en moyenne des taux de mise à pied variant entre 3,9 % et 4,2 %. Le premier groupe de RE avait des taux d'embauche qui variaient entre 25 % et 30 % alors que le second avait des taux d'embauche qui variaient entre 17 % et 24 %. Par conséquent, les taux de mise à pied variaient par un facteur de 4.8 (ou plus) entre ces régions alors que les taux d'embauche variaient par un facteur de moins de deux.

Graphique 3

Taux d'embauche et taux de mise à pied par ordre croissant des régions économiques de résidence, moyennes pour 2003 à 2013



Note : Employés âgés de 18 à 64 ans. Les taux d'embauche correspondent au nombre d'employés qui commencent un emploi pendant l'année t et qui sont toujours à l'emploi de cet employeur l'année suivante, en pourcentage des emplois rémunérés annuels moyens pendant cette année et l'année précédente. Les taux de mise à pied correspondent au nombre d'employés qui ont été mis à pied par une entreprise à laquelle ils ne sont pas retournés pendant l'année de la mise à pied ou l'année suivante, en pourcentage des emplois rémunérés annuels moyens pendant cette année et l'année précédente. Pour le Nunavut, les moyennes sont calculées pour la période de 2010 à 2013. On trouvera la liste des régions économiques par ordre croissant selon la moyenne des taux de mise à pied au Tableau 1 en annexe.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et Enquête sur la population active.

Les régions économiques comportant des taux de mise à pied relativement élevés sont moins peuplées et comptent une proportion relativement élevée d'emplois temporaires

Afin de fournir plus de détails sur les caractéristiques régionales, les 69 RE ont été triées selon le taux de mise à pied annuel moyen pendant la période de 2003 à 2013 et regroupées dans le tiers supérieur, moyen ou inférieur de la répartition du taux de mise à pied (tableau 3). Les RE dans ces groupes comportaient des taux de mise à pied annuels moyens de 12,6 %, 6,8 % et 4,7 % respectivement.

Parmi les 23 RE dans le tiers supérieur de la répartition du taux de mise à pied, dix étaient situées dans le Canada atlantique et quatre dans le Nord et l'Est du Québec. Les RE dans le tiers supérieur de la répartition du taux de mise à pied étaient moins peuplées que celles dans le tiers inférieur, avec des niveaux d'emploi moyens de 59 000 et 360 000 respectivement. Les employés résidant dans des régions comportant des taux de mise à pied relativement élevés gagnaient en moyenne 37 600 \$ par

année (en dollars de 2014) pendant la période de 2003 à 2013, comparativement à 45 300 \$ pour leurs homologues résidant dans des RE comportant des taux de mise à pied relativement faibles.

Les RE dans le tiers supérieur de la répartition comptaient des parts plus importantes de l'emploi total dans l'agriculture, la pêche, l'exploitation forestière et la chasse, et des parts plus importantes de l'emploi dans les petites entreprises. En partie en raison de ces différences, ces RE comptaient aussi proportionnellement plus d'employés occupant des postes temporaires (18 %) comparativement aux RE comportant de faibles taux de mise à pied (11 %)⁷. Dans l'ensemble des 69 RE, la proportion des employés occupant des emplois temporaires constituait un assez bon prédicteur du taux de mise à pied dans une région donnée, représentant ainsi les trois quarts de la variation des taux moyens de mise à pied mesurés dans les RE pendant la période de 2003 à 2013 (graphique 4). Au cours de cette période, une augmentation de 1 point de pourcentage de cette proportion a été associée à une augmentation de 0,84 point de pourcentage du taux moyen de mise à pied.

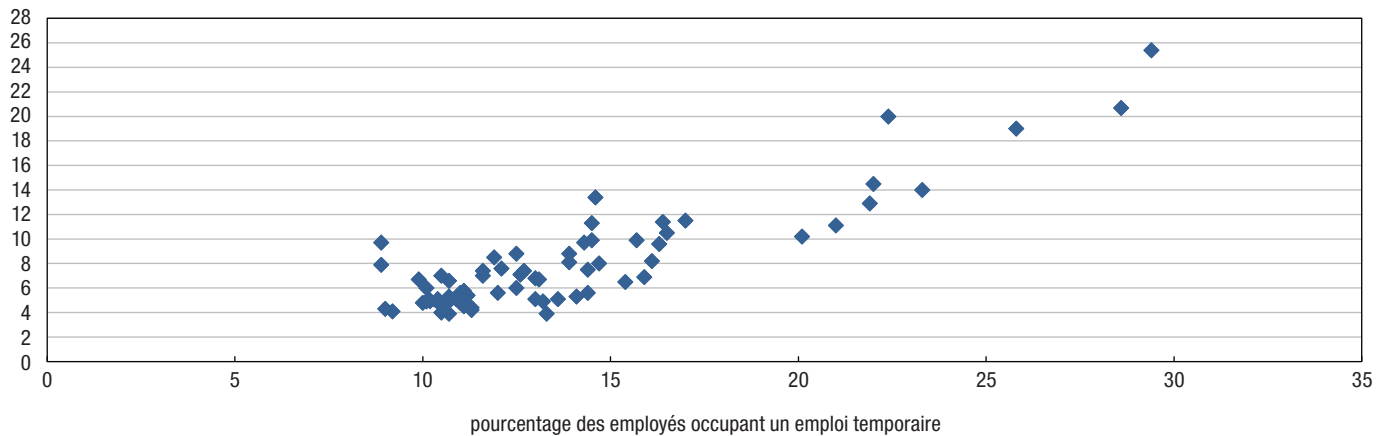
7. Les emplois temporaires comprennent : (a) les emplois saisonniers, (b) les emplois pour une durée déterminée ou à contrat et (c) les autres emplois non permanents (c.-à-d., emplois occasionnels, emplois offerts par une agence de placement temporaire).

La forte corrélation positive entre les taux de mise à pied et la proportion des employés occupant des emplois temporaires dans les RE permet d'affirmer que la différence de 7,9 points de pourcentage entre, d'une part, les taux de mise à pied des RE dans le tiers supérieur de la répartition du taux de mise à pied, et d'autre part les taux des RE dans le tiers inférieur, résulte des différences d'importance relative des emplois temporaires dans les économies régionales. Des analyses multivariées confirment cette hypothèse. Lorsque les différences de pourcentage des

emplois temporaires entre les régions sont prises en compte, la différence de 7,9 points de pourcentage observée dans les données brutes baisse à 3,5 points de pourcentage. Ainsi, les différences quant à l'importance relative des emplois temporaires dans les marchés du travail locaux expliquent plus de la moitié de la différence dans les taux de mise à pied observée entre les RE du tiers supérieur de la répartition du taux de mise à pied et celles du tiers inférieur.

Graphique 4
Taux de mise à pied et emplois temporaires par région économique de résidence, moyennes de 2003 à 2013

taux de mise à pied (pourcentage)



Note : Employés âgés de 18 à 64 ans. Les taux de mise à pied correspondent au nombre d'employés qui ont été mis à pied par une entreprise à laquelle ils ne sont pas retournés pendant l'année de la mise à pied ou l'année suivante, en pourcentage des emplois rémunérés annuels moyens pendant cette année et l'année précédente. Pour le Nunavut, les moyennes sont calculées pour la période de 2010 à 2013.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et Enquête sur la population active.

Alors que les régions dont l'économie repose en grande partie sur des emplois saisonniers ont tendance à présenter des taux de mise à pied relativement plus élevés, elles peuvent avoir soit des taux d'embauche plus faibles – reflétant les possibilités d'emploi moins nombreuses – soit des taux d'embauche plus élevés, alors que les emplois temporaires prennent fin chaque année mais sont comblés par de nouveaux candidats l'année suivante. Donc, les RE qui ont en moyenne des taux de mise à pied relativement élevés ne comportent pas nécessairement de faibles taux d'embauche. Une telle situation est illustrée dans le Graphique 5. Par exemple, les RE de South Coast–Burin Peninsula et Notre Dame–Central Bonavista Bay, Campbellton–Miramichi et Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine ont enregistré des taux moyens de mise à pied de 20 % ou plus mais comportaient aussi des taux d'embauche d'au moins 24 %.

Les régions dynamiques au plan économique sont susceptibles d'afficher des taux d'embauche relativement plus élevés et des taux de mise à pied relativement plus faibles, alors que la

demande croissante de main-d'œuvre réduit le risque de pertes d'emploi et incite les entreprises à intensifier leurs activités de recrutement. Le Graphique 5 offre des éléments probants à l'appui de cette hypothèse. Pendant la période de 2003 à 2013, les RE de Calgary et d'Edmonton affichaient des taux de mise à pied considérablement plus faibles et des taux d'embauche considérablement plus élevés comparativement à la RE d'Edmunston–Woodstock, ce qui reflétait certainement – du moins en partie – l'incidence du boom pétrolier sur les économies régionales de l'Ouest du pays.

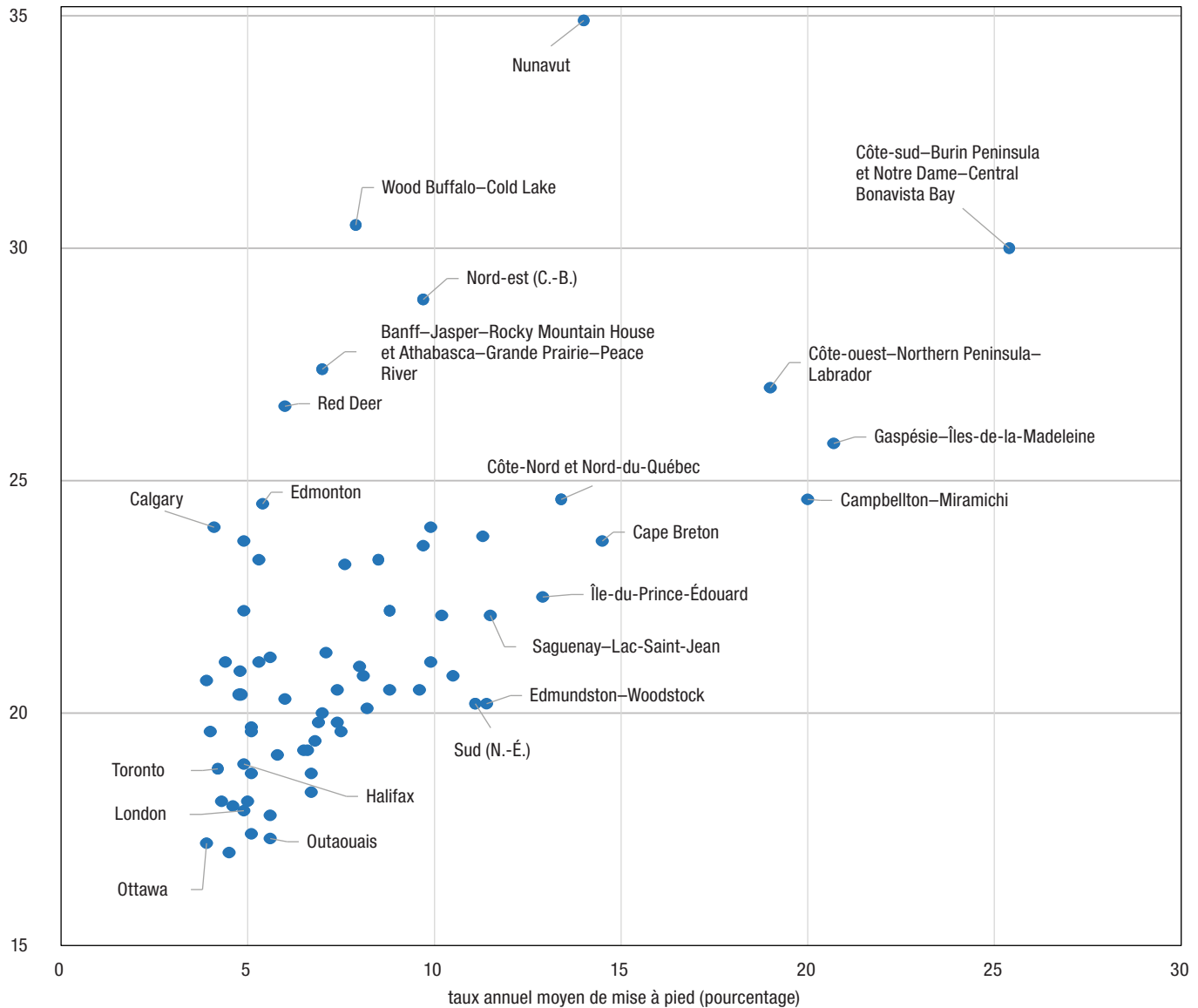
D'autres régions affichaient des taux d'embauche relativement plus faibles et des taux de mise à pied relativement plus faibles parce que leur économie repose en grande partie sur l'emploi dans le secteur public, qui se caractérise par de faibles taux de roulement des travailleurs. C'est le cas pour les RE d'Ottawa et de l'Outaouais, qui affichaient toutes deux des taux de mise à pied et des taux d'embauche inférieurs à la moyenne pendant la période de 2003 à 2013.



Graphique 5

Taux annuels moyens d'embauche et de mise à pied par région économique de résidence, 2003 à 2013

taux annuel moyen d'embauche (pourcentage)



Note : Employés âgés de 18 à 64 ans. Les taux d'embauche correspondent au nombre d'employés qui commencent un emploi pendant l'année t et qui sont toujours à l'emploi de cet employeur l'année suivante, en pourcentage des emplois rémunérés annuels moyens pendant cette année et l'année précédente. Les taux de mise à pied correspondent au nombre d'employés qui ont été mis à pied par une entreprise à laquelle ils ne sont pas retournés pendant l'année de la mise à pied ou l'année suivante, en pourcentage des emplois rémunérés annuels moyens pendant cette année et l'année précédente. Pour le Nunavut, les moyennes sont calculées pour la période de 2010 à 2013. On trouvera au Tableau 2 la liste exhaustive des taux d'embauche et des taux de mise à pied par région économique de résidence. Certaines régions économiques de résidence figurent dans ce graphique à titre d'exemples.

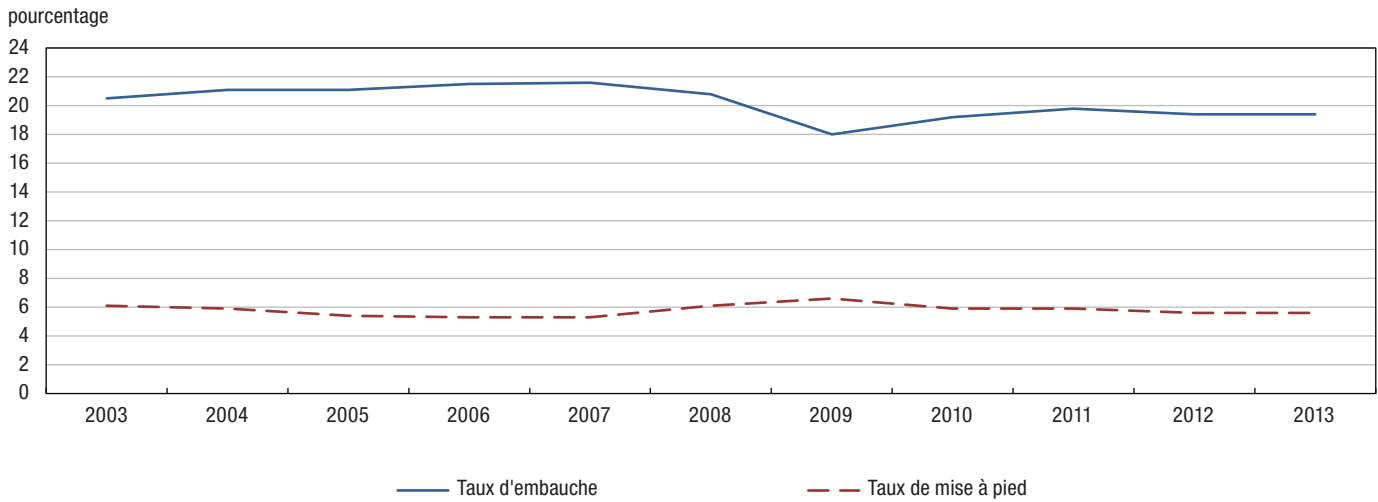
Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et Enquête sur la population active.

Les régions économiques se sont adaptées à la récession de 2008-2009 principalement en réduisant le taux d'embauche

Les données présentées jusqu'à présent sont des moyennes mesurées pendant la période de 2003 à 2013 qui ne permettent pas de déterminer si les RE se sont adaptées à la récession de 2008-2009 principalement en réduisant le taux d'embauche ou en augmentant le taux de mise à pied. Le Graphique 6 apporte

des éclaircissements sur cette question. On constate qu'entre 2007 et 2009 – des conditions expansionnistes à récessionnistes – le taux d'embauche a baissé de 3,6 points de pourcentage et le taux de mise à pied a augmenté de 1,3 point de pourcentage au niveau national. On peut ainsi supposer que dans la plupart des RE, les entreprises se sont adaptées à la récession de 2008-2009 principalement en réduisant leur offre d'embauche.

Graphique 6
Taux d'embauche et taux de mise à pied des employés de 18 à 64 ans au Canada, 2003 à 2013



Note : Employés âgés de 18 à 64 ans. Les taux d'embauche correspondent au nombre d'employés qui commencent un emploi pendant l'année t et qui sont toujours à l'emploi de cet employeur l'année suivante, en pourcentage des emplois rémunérés annuels moyens pendant cette année et l'année précédente. Les taux de mise à pied correspondent au nombre d'employés qui ont été mis à pied par une entreprise à laquelle ils ne sont pas retournés pendant l'année de la mise à pied ou l'année suivante, en pourcentage des emplois rémunérés annuels moyens pendant cette année et l'année précédente. Pour le Nunavut, les moyennes sont calculées pour la période de 2010 à 2013.

Source : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés.

Le Graphique 7 et les tableaux 4 et 5 confirment cette hypothèse. Ils illustrent les variations absolues des taux d'embauche et des taux de mise à pied dans les RE entre 2007 et 2009. Les RE sont triées de gauche à droite en fonction de la variation absolue de leur taux d'embauche. Comme il fallait s'y attendre, pratiquement aucune des RE n'a augmenté son taux d'embauche de 2007 à 2009. Alors que l'économie entrait en récession, les taux d'embauche ont diminué de 8 points de pourcentage ou plus dans la plupart des RE en Alberta⁸, à partir d'un point

de départ d'au moins 25 %. Des diminutions de 5 points de pourcentage ou plus ont été constatées dans d'autres RE au pays, notamment Thompson–Okanagan, South Central et North Central au Manitoba, Abitibi–Témiscamingue, et South Coast–Burin Peninsula et Notre Dame–Central Bonavista Bay à Terre-Neuve-et-Labrador. À l'opposé, les taux de mise à pied dans la plupart des RE ont augmenté, en chiffres absolus, de moins de 2 points de pourcentage^{9,10}.

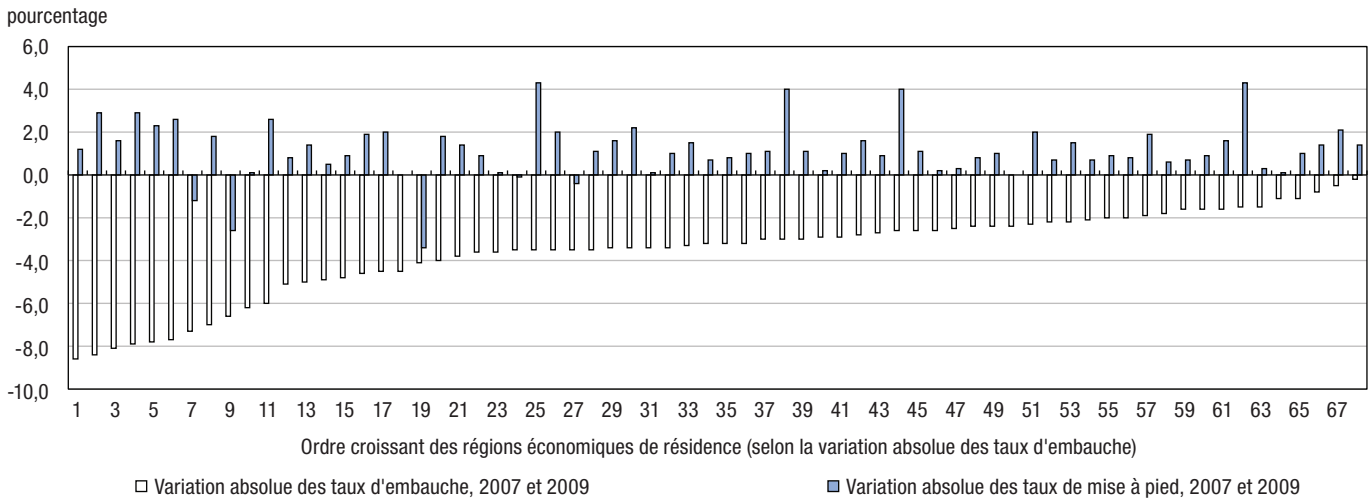
8. Les taux d'embauche ont diminué de 4,5 points de pourcentage dans la RE de Lethbridge–Medicine Hat.

9. C'était le cas pour 54 RE. On notera que pour la plupart des RE, la variation relative du taux d'embauche était inférieure à la variation relative du taux de mise à pied entre 2007 et 2009. Cependant, ce sont des variations absolues qui sont présentées ici, puisque nous nous intéressons principalement à l'incidence potentielle des variations des conditions du marché du travail sur les résidents des RE plutôt qu'à la volatilité de ces mesures.

10. On observe des tendances similaires lorsque la période de 2008 à 2009 est prise en compte.

Graphique 7

Variation des taux d'embauche et des taux de mise à pied entre 2007 et 2009, par ordre croissant des régions économiques de résidence



Note : Employés âgés de 18 à 64 ans. Les taux d'embauche correspondent au nombre d'employés qui commencent un emploi pendant l'année t et qui sont toujours à l'emploi de cet employeur l'année suivante, en pourcentage des emplois rémunérés annuels moyens pendant cette année et l'année précédente. Les taux de mise à pied correspondent au nombre d'employés qui ont été mis à pied par une entreprise à laquelle ils ne sont pas retournés pendant l'année de la mise à pied ou l'année suivante, en pourcentage des emplois rémunérés annuels moyens pendant cette année et l'année précédente. On trouvera la liste des régions économiques par ordre croissant selon la variation absolue des taux d'embauche au Tableau 2 en annexe. La région économique du Nunavut n'est pas incluse.

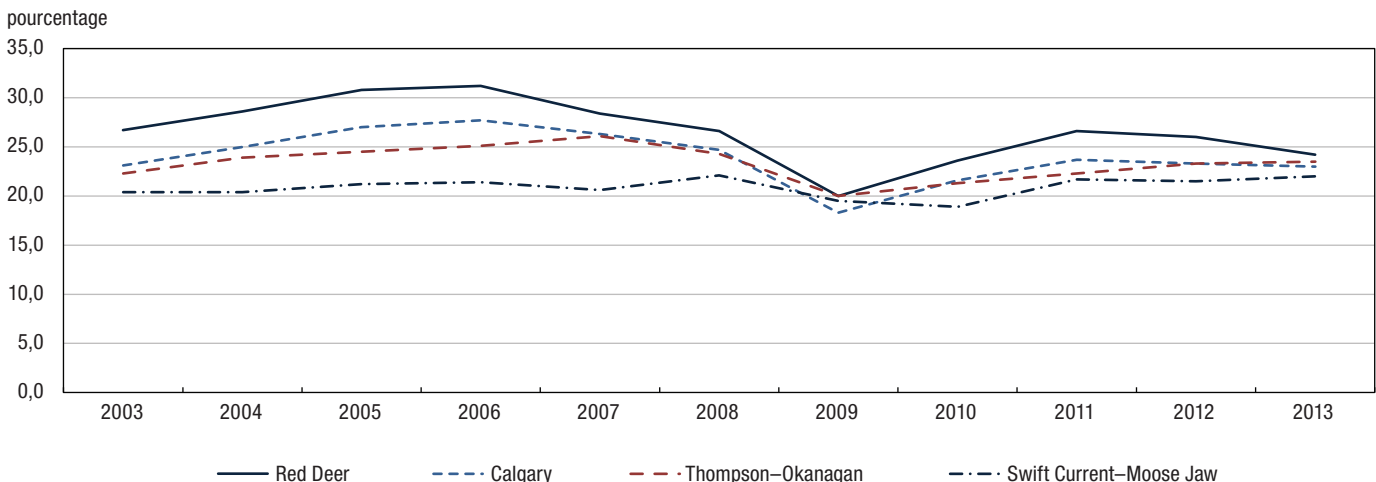
Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et Enquête sur la population active.

Pendant la période de 2003 à 2013, les taux d'embauche ont beaucoup plus varié au fil du temps dans l'Ouest du Canada comparativement aux autres régions du pays. Pour Red Deer, par exemple, le taux d'embauche a atteint un sommet de 31 % en 2006, mais avait diminué de 11 points de pourcentage en

2009 (graphique 8). Alors que la reprise économique s'amorçait au cours des années subséquentes, le taux d'embauche à Red Deer a rebondi de 4 à 7 points de pourcentage. On a constaté une tendance similaire pour Calgary et d'autres RE telles que Thompson–Okanagan¹¹.

Graphique 8

Taux d'embauche des employés de 18 à 64 ans dans certaines régions économiques de résidence sélectionnées dans l'Ouest du Canada, 2003 à 2013



Note : Les taux d'embauche correspondent au nombre d'employés qui commencent un emploi pendant l'année t et qui sont toujours à l'emploi de cet employeur l'année suivante, en pourcentage des emplois rémunérés annuels moyens pendant cette année et l'année précédente.

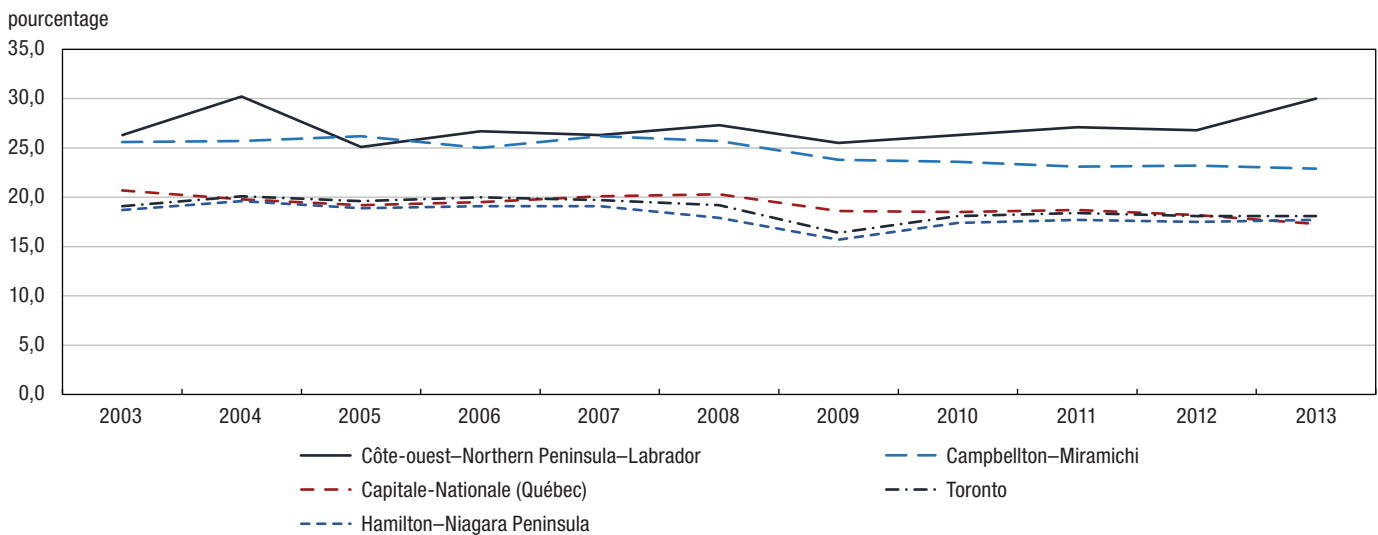
Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et Enquête sur la population active.

11. Comme il a été mentionné précédemment, les RE sont définies en tant que régions de résidences des personnes, plutôt que régions de travail, et le degré auquel les variations des tendances en matière de taux d'embauche et de mise à pied pour des RE telles que Thompson–Okanagan étaient attribuables à l'emploi interprovincial constitue un sujet important qui mériterait des recherches plus poussées.

En général, les taux d'embauche dans les RE de l'Ontario et du Québec variaient beaucoup moins que dans l'Ouest du Canada (graphique 9). Dans les RE de la Capitale-Nationale (Québec) et de Toronto, les taux se sont maintenus autour de 20 % pendant une bonne partie des années 2000, mais sont demeurés légèrement inférieurs à ce niveau à la suite de la récession de 2008-2009. Dans le Sud de l'Ontario, le taux d'embauche dans Hamilton-Niagara Peninsula a diminué d'environ 3 points de pourcentage

entre 2007 et 2009, et est demeuré légèrement inférieur pendant les années 2010 (à environ 18 %) comparativement au début des années 2000 (19 % à 20 %). Dans les RE de Windsor-Sarnia et de Kitchener-Waterloo-Barrie, les taux d'embauche ont baissé d'environ 3 points de pourcentage de 2007 à 2009. Encore ici, les taux d'embauche étaient plus élevés dans le Canada atlantique comparativement au Centre du Canada.

Graphique 9
Taux d'embauche des employés de 18 à 64 ans dans certaines régions économiques de résidence sélectionnées dans le Centre et l'Est du Canada, 2003 à 2013



Note : Les taux d'embauche correspondent au nombre d'employés qui commencent un emploi pendant l'année t et qui sont toujours à l'emploi de cet employeur l'année suivante, en pourcentage des emplois rémunérés annuels moyens pendant cette année et l'année précédente.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et Enquête sur la population active.

Tout comme les taux d'embauche, les taux de mise à pied ont évolué différemment selon la RE pendant la récession de 2008-2009. De 2007 à 2009, les taux de mise à pied ont augmenté de moins de 1 point de pourcentage dans les RE de Montréal et d'Ottawa (graphique 10). À l'opposé, ils ont augmenté de 2,9

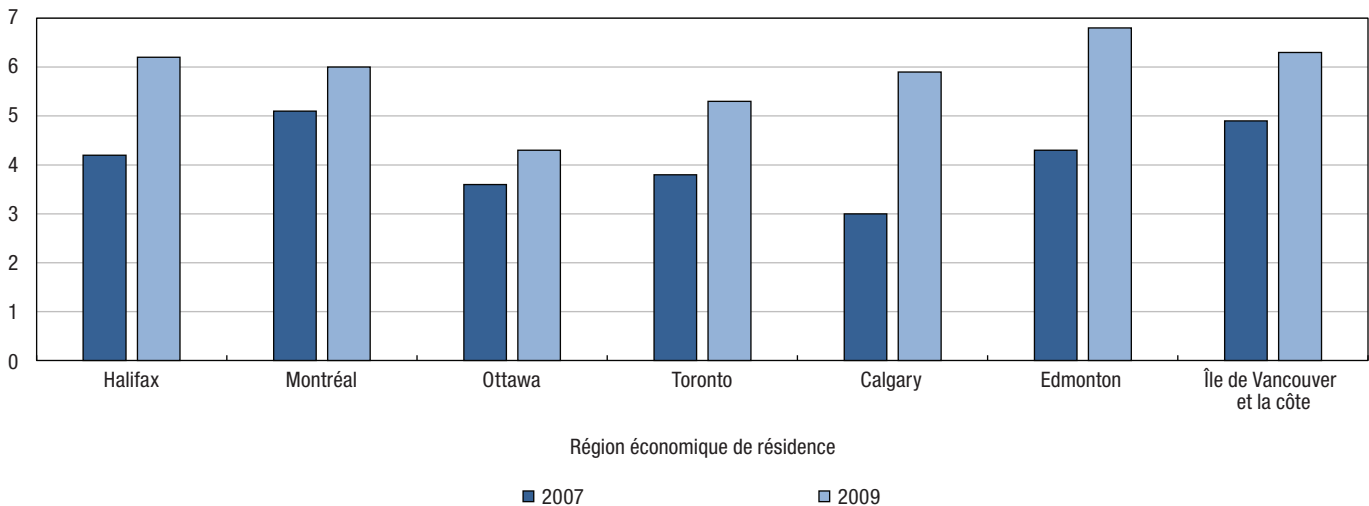
et 2,5 points de pourcentage, respectivement, dans les RE de Calgary et d'Edmonton. Les RE d'Halifax, Toronto et Vancouver Island and Coast ont enregistré des hausses des taux de mise à pied variant de 1,4 à 2,0 points de pourcentage.



Graphique 10

Taux de mise à pied des employés de 18 à 64 ans dans certaines régions économiques de résidence sélectionnées, 2007 et 2009

pourcentage



Note : Les taux de mise à pied correspondent au nombre d'employés qui ont été mis à pied par une entreprise à laquelle ils ne sont pas retournés pendant l'année de la mise à pied ou l'année suivante, en pourcentage des emplois rémunérés annuels moyens pendant cette année et l'année précédente.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et Enquête sur la population active.

Sommaire

Peu importe la conjoncture économique, un grand nombre de travailleurs sont redéployés d'une entreprise à l'autre chaque année. Pour quantifier les éléments clés de ces redéploiements de travailleurs, nous avons utilisé des données administratives pour produire des estimations expérimentales des taux d'embauche et de mise à pied à un niveau assez détaillé de désagrégation géographique pendant la période de 2003 à 2013.

L'étude a révélé plusieurs tendances importantes. Tout d'abord, les embauches et les mises à pied sont appréciables relativement à la croissance nette de l'emploi. Il en est ainsi tout autant pendant les périodes d'expansion que pendant les récessions. Deuxièmement, les régions qui affichent des taux de mise à pied relativement plus élevés sont en général plus petites et comptent une proportion élevée d'employés occupant des emplois temporaires, notamment des emplois saisonniers en agriculture, en exploitation forestière et en chasse et pêche.

En fait, la proportion des employés occupant des emplois temporaires constituait, pendant la période de 2003 à 2013, un assez bon prédicteur des taux de mise à pied moyens affichés par les régions économiques (RE) au cours de cette période. Troisièmement, les régions qui affichent des taux de mise à pied relativement plus élevés ne comportent pas nécessairement des taux d'embauche plus faibles. Quatrièmement, alors que les entreprises dans la plupart des RE se sont adaptées à la récession de 2008-2009 en réduisant l'embauche et augmentant les mises à pied, les baisses des taux d'embauche étaient quantitativement plus importantes que les hausses des taux de mise à pied. Les taux d'embauche suivaient des tendances temporelles différentes selon les RE, chutant considérablement dans plusieurs régions de l'Ouest du pays mais variant peu dans plusieurs régions des provinces de l'Atlantique. Les taux de mise à pied ont aussi évolué différemment selon les régions. Ils ont davantage augmenté dans les RE de Calgary et d'Edmonton comparativement aux RE de Montréal, Ottawa et Toronto.

Tableau 1
Emplois, embauches et mises à pied, Canada, 2003 à 2013

Année	Employés de 18 à 64 ans			Employés de 25 à 54 ans		
	Nombre d'employés en janvier	Embauches	Mises à pied	Nombre d'employés en janvier	Embauches	Mises à pied
			milliers			
2003	12 362	2 583	769	9 368	1 554	505
2004	12 585	2 717	755	9 504	1 633	491
2005	12 770	2 749	703	9 543	1 648	454
2006	12 849	2 840	705	9 563	1 699	452
2007	13 185	2 897	710	9 757	1 732	454
2008	13 399	2 834	829	9 818	1 706	529
2009	13 210	2 437	902	9 671	1 460	581
2010	13 211	2 604	800	9 658	1 559	500
2011	13 555	2 730	808	9 831	1 632	493
2012	13 674	2 729	789	9 872	1 629	481
2013	13 973	2 755	798	10 010	1 640	485

Note : Le nombre d'employés en janvier est tiré de l'Enquête sur la population active. Le nombre d'embauches est égal au nombre d'employés qui commencent un emploi auprès d'un nouvel employeur au cours de l'année t et qui sont toujours à l'emploi de cet employeur l'année suivante. Le nombre de mises à pied est égal au nombre d'employés qui sont mis à pied par une entreprise à laquelle ils n'ont pas été réembauchés au cours de l'année de la mise à pied ou de l'année suivante.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et Enquête sur la population active.



Tableau 2-1

Taux d'embauche et taux de mise à pied, Canada, provinces, territoires et régions économiques de résidence, moyennes de 2003 à 2013 — Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec et Ontario

	Taux d'embauche		Taux de mise à pied	
	Personnes de 18 à 64 ans	Personnes de 25 à 54 ans	Personnes de 18 à 64 ans	Personnes de 25 à 54 ans
	pourcentage			
Canada	20,2	16,6	5,8	5,0
Terre-Neuve-et-Labrador	25,0	20,5	15,7	13,2
Avalon Peninsula	22,1	17,9	10,2	8,7
Côte-sud-Burin Peninsula et Notre Dame-Central Bonavista Bay	30,0	25,1	25,4	21,5
Côte-ouest-Northern Peninsula-Labrador	27,0	22,1	19,0	15,6
Île-du-Prince-Édouard	22,5	18,0	12,9	10,8
Nouvelle-Écosse	20,1	16,2	8,0	6,9
Cape Breton	23,7	19,1	14,5	12,6
Côte-nord	20,5	16,3	9,6	8,3
Annapolis Valley	20,1	16,2	8,2	7,1
Sud	20,2	16,2	11,1	9,6
Halifax	18,9	15,4	4,9	4,3
Nouveau-Brunswick	21,3	17,1	10,4	8,9
Campbellton-Miramichi	24,6	19,9	20,0	17,0
Moncton-Richibucto	20,8	16,9	8,1	6,8
Saint John-St. Stephen	21,0	16,7	8,0	6,8
Fredericton-Oromocto	19,8	15,9	6,9	5,8
Edmundston-Woodstock	20,2	15,9	11,4	9,4
Québec	20,0	16,1	6,7	5,7
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	25,8	20,6	20,7	17,2
Bas-Saint-Laurent	20,8	15,8	10,5	8,7
Capitale-Nationale	19,2	15,2	6,5	5,4
Chaudière-Appalaches	18,7	14,0	6,7	5,3
Estrie	19,4	15,0	6,8	5,6
Centre-du-Québec	19,8	15,2	7,4	5,9
Montréal	19,1	14,9	5,8	4,8
Montréal	21,1	18,7	5,3	5,0
Laval	19,7	15,7	5,1	4,3
Lanaudière	19,2	14,7	6,6	5,5
Laurentides	20,0	15,6	7,0	5,8
Outaouais	17,3	13,1	5,6	4,6
Abitibi-Témiscamingue	23,8	18,5	11,3	9,2
Mauricie	20,5	15,8	8,8	7,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	22,1	16,6	11,5	9,4
Côte-Nord et Nord-du-Québec	24,6	19,3	13,4	11,3
Ontario	18,4	15,0	4,7	4,2
Ottawa	17,2	13,4	3,9	3,3
Kingston-Pembroke	18,7	14,5	5,1	4,3
Muskoka-Kawartha	17,8	13,5	5,6	4,8
Toronto	18,8	16,1	4,2	3,9
Kitchener-Waterloo-Barrie	18,0	14,1	4,6	3,9
Hamilton-Niagara Peninsula	18,1	14,3	5,0	4,3
London	17,9	13,9	4,9	4,1
Windsor-Sarnia	18,3	14,2	6,7	5,9
Stratford-Bruce Peninsula	17,4	12,9	5,1	4,1
Nord-est	20,5	15,8	7,4	6,1
Nord-ouest	19,6	15,3	7,5	6,4

Note : Le taux d'embauche est égal au nombre d'employés qui commencent un emploi auprès d'un nouvel employeur au cours de l'année t et qui sont toujours à l'emploi de cet employeur l'année suivante, en pourcentage de la moyenne annuelle des emplois rémunérés au cours de l'année t et de l'année précédente. Le taux de mise à pied est égal au nombre d'employés qui ont été mis à pied par un employeur auprès duquel ils ne retournent pas au cours de l'année de la mise à pied ou de l'année suivante, en pourcentage de la moyenne annuelle des emplois rémunérés au cours de l'année t et de l'année précédente. Les chiffres présentés sont des moyennes au cours de la période 2003 à 2013, à l'exception du Nunavut, pour lequel les moyennes correspondent à la période 2010 à 2013.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et Enquête sur la population active.

Tableau 2-2

Taux d'embauche et taux de mise à pied, Canada, provinces, territoires et régions économiques de résidence, moyennes de 2003 à 2013 — Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique, Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

	Taux d'embauche		Taux de mise à pied	
	Personnes de 18 à 64 ans	Personnes de 25 à 54 ans	Personnes de 18 à 64 ans	Personnes de 25 à 54 ans
	pourcentage			
Manitoba	19,7	15,9	4,4	3,7
Sud-est	18,1	13,5	4,3	3,3
Centre sud et Centre nord	20,4	15,3	4,8	3,5
Sud-ouest	22,2	17,5	4,9	3,7
Winnipeg	19,6	16,3	4,0	3,5
Interlake	17,0	12,2	4,5	3,3
Parklands et Nord	21,3	17,0	7,1	5,9
Saskatchewan	21,4	16,9	4,9	4,1
Regina—Moose Mountain	20,7	16,5	3,9	3,3
Swift Current—Moose Jaw	20,9	15,9	4,8	3,7
Saskatoon—Biggar	21,1	16,9	4,4	3,7
Yorkton—Melville	21,2	15,9	5,6	4,4
Prince Albert et Nord	23,2	18,2	7,6	6,4
Alberta	24,8	21,3	5,1	4,5
Lethbridge—Medicine Hat	23,7	19,4	4,9	4,1
Camrose—Drumheller	23,3	18,7	5,3	4,4
Calgary	24,0	20,9	4,1	3,6
Banff—Jasper—Rocky Mountain House et Athabasca—Grande Prairie—Peace River	27,4	23,0	7,0	6,0
Red Deer	26,6	22,7	6,0	5,3
Edmonton	24,5	21,3	5,4	5,0
Wood Buffalo—Cold Lake	30,5	26,3	7,9	7,0
Colombie-Britannique	21,0	17,6	5,9	5,2
Île de Vancouver et la côte	20,3	16,7	6,0	5,3
Lower Mainland—Sud-ouest	20,4	17,3	4,8	4,3
Thompson—Okanagan	23,3	18,9	8,5	7,2
Kootenay	23,6	19,6	9,7	8,4
Cariboo	22,2	18,4	8,8	7,7
Côte-nord et Nechako	21,1	17,5	9,9	8,8
Nord-est	28,9	24,8	9,7	8,5
Yukon	24,0	20,6	9,9	8,6
Territoires du Nord-Ouest	19,6	16,8	5,1	4,4
Nunavut	34,9	29,7	14,0	12,8

Note : Le taux d'embauche est égal au nombre d'employés qui commencent un emploi auprès d'un nouvel employeur au cours de l'année *t* et qui sont toujours à l'emploi de cet employeur l'année suivante, en pourcentage de la moyenne annuelle des emplois rémunérés au cours de l'année *t* et de l'année précédente. Le taux de mise à pied est égal au nombre d'employés qui ont été mis à pied par un employeur auquel ils ne retournent pas au cours de l'année de la mise à pied ou de l'année suivante, en pourcentage de la moyenne annuelle des emplois rémunérés au cours de l'année *t* et de l'année précédente. Les chiffres présentés sont des moyennes au cours de la période 2003 à 2013, à l'exception du Nunavut, pour lequel les moyennes correspondent à la période 2010 à 2013.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et Enquête sur la population active.



Tableau 3

Profil des régions économiques de résidence comportant des taux de mise à pied relativement faibles et relativement élevés, moyennes de 2003 à 2013

	Tercile		
	Inférieur	Intermédiaire	Supérieur
		nombre	
Régions économiques	23	23	23
		milliers	
Nombre moyen d'employés âgés de 18 à 64 ans	360	171	59
		pourcentage	
Taux de mise à pied	4,7	6,8	12,6
Taux d'embauche	19,9	21,1	23,8
Pourcentage des employés			
Ayant 24 mois d'ancienneté ou moins	32,9	32,1	33,9
Âgés de 18 à 34 ans	38,7	37,5	33,9
Âgés de 50 à 64 ans	24,2	25,0	27,2
Ouvrant dans l'agriculture, la pêche, l'exploitation forestière et la chasse	1,7	1,8	3,4
Dans les services d'hébergement et de restauration	5,9	6,1	6,6
Dans la construction	5,5	6,2	6,1
Dans la fabrication	12,1	12,4	11,7
Dans des entreprises de petite taille	19,7	20,4	24,5
Dans des entreprises de grande taille	49,0	48,6	44,2
Occupant des emplois à temps plein	84,4	84,6	84,7
Occupant des emplois temporaires	11,1	12,3	18,0
Occupant des emplois pour une durée déterminée ou à contrat	5,7	6,0	7,0
Occupant des emplois saisonniers	2,6	3,3	6,8
		dollars de 2014	
Gains et prestations d'assurance-emploi des employés			
Rémunération annuelle moyenne par emploi occupé par un employé	31 773	29 931	26 023
Rémunération annuelle moyenne par employé	45 260	43 064	37 602
Prestations d'assurance-emploi moyennes reçues par les employés	790	1 117	2 167

Note : Employés âgés de 18 à 64 ans. Les entreprises de petite taille comptent moins de 20 employés. Les entreprises de grande taille compte 500 employés ou plus. Les emplois à temps plein comptent 30 heures de travail par semaine ou plus. Les moyennes sont calculées pour la période de 2003 à 2013, à l'exception du Nunavut, pour lequel la moyenne porte sur la période de 2010 à 2013. Les régions économiques dans le palier inférieur (supérieur) comprennent les 23 régions économiques qui comportaient les taux de mise à pied les plus faibles (les plus élevés) pendant la période de 2003 à 2013. Les gains et les prestations d'assurance-emploi sont exprimés en dollars de 2014, en utilisant des valeurs propres à chaque province extraites de l'Indice d'ensemble des prix à la consommation. Les renseignements sur le nombre d'employés âgés de 18 à 64 ans et sur le pourcentage des employés comportant des caractéristiques ou des emplois spécifiques sont extraits de l'Enquête sur la population active. Les renseignements sur les taux de mise à pied, les taux d'embauche, les gains et les prestations d'assurance-emploi des employés sont extraits de la Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés.

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et Enquête sur la population active.

Tableau 4-1

Taux d'embauche par région économique de résidence, employés de 18 à 64 ans, 2003 à 2013 — Partie 1

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	pourcentage										
Canada	20,5	21,1	21,1	21,5	21,6	20,8	18,0	19,2	19,8	19,4	19,4
Terre-Neuve-et-Labrador	24,2	25,9	23,5	26,1	27,6	26,7	23,2	23,3	24,4	23,8	26,2
Avalon Peninsula	21,5	21,3	21,4	22,8	25,6	23,6	21,1	20,2	21,5	21,1	22,8
Côte-sud-Burin Peninsula et Notre Dame-Central Bonavista Bay	28,2	32,1	26,7	32,6	33,1	33,1	26,4	28,5	29,5	28,4	31,7
Côte-ouest-Northern Peninsula-Labrador	26,3	30,2	25,1	26,7	26,3	27,3	25,5	26,3	27,1	26,8	30,0
Île-du-Prince-Édouard											
Île-du-Prince-Édouard	26,9	22,6	23,7	24,3	24,2	22,8	20,7	21,8	20,9	19,6	20,0
Nouvelle-Écosse	21,1	20,9	20,7	20,9	21,5	20,7	18,4	21,1	18,6	18,4	18,2
Cape Breton	25,7	23,6	24,9	24,6	26,1	24,0	23,2	22,6	22,2	21,9	21,7
Côte-nord	22,2	21,7	21,0	21,5	22,4	21,6	19,0	20,5	19,2	18,4	18,1
Annapolis Valley	20,9	21,2	20,2	20,4	20,4	20,0	18,8	20,4	20,1	19,7	18,8
Sud	20,5	21,3	20,2	22,2	21,6	20,5	19,0	20,1	18,3	18,3	20,1
Halifax	19,7	19,6	19,8	19,5	20,2	19,7	16,7	21,3	17,3	17,3	16,9
Nouveau-Brunswick	22,6	22,2	22,4	22,6	23,2	23,0	19,9	20,0	19,8	19,2	19,4
Campbellton-Miramichi	25,6	25,7	26,2	25,0	26,2	25,7	23,8	23,6	23,1	23,2	22,9
Moncton-Richibucto	22,1	21,1	21,6	22,0	22,9	22,9	19,4	20,2	19,9	18,5	18,5
Saint John-St. Stephen	22,7	21,2	21,7	23,0	23,5	23,8	19,7	19,4	18,9	17,8	18,8
Fredericton-Oromocto	21,6	21,1	21,2	21,7	21,3	20,6	18,0	18,0	17,9	17,9	18,8
Edmundston-Woodstock	20,3	22,8	20,7	21,0	21,3	20,8	18,4	18,7	19,3	19,8	18,7
Québec	20,9	20,9	20,4	20,5	21,1	20,5	18,8	19,3	19,9	19,2	18,6
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	25,9	27,6	26,5	28,4	29,7	25,9	25,7	24,5	24,3	23,3	22,0
Bas-Saint-Laurent	23,8	21,5	20,1	20,2	21,3	20,8	20,2	20,5	21,6	20,0	18,8
Capitale-Nationale	20,7	19,8	19,2	19,5	20,1	20,3	18,6	18,5	18,7	18,2	17,3
Chaudière-Appalaches	19,5	19,9	18,5	18,7	19,7	19,9	18,0	18,5	18,1	17,3	17,1
Estrie	20,0	19,8	19,5	19,9	21,4	19,7	17,8	18,4	18,8	19,1	19,0
Centre-du-Québec	21,8	20,5	19,3	18,9	20,9	19,6	17,8	19,4	19,9	20,3	19,5
Montréal	19,2	19,8	19,8	19,9	20,2	19,4	18,0	18,4	19,1	18,3	17,8
Montréal	21,7	22,1	21,8	21,6	21,5	21,3	19,5	20,3	21,0	20,8	20,2
Laval	20,5	20,9	20,5	20,3	20,2	19,5	18,6	19,3	20,4	19,2	17,8
Lanaudière	19,7	20,3	19,7	19,8	20,8	19,8	18,2	18,1	18,0	18,1	18,2
Laurentides	21,6	21,0	20,5	20,5	21,5	20,5	18,8	19,3	19,9	19,0	18,0
Outaouais	19,2	18,0	17,7	18,5	19,3	18,5	16,8	15,9	16,1	15,2	15,3
Abitibi-Témiscamingue	23,7	24,3	23,5	23,7	27,6	23,9	21,4	24,6	24,1	24,2	21,1
Mauricie	21,6	20,7	20,5	21,3	22,4	20,8	18,8	19,6	20,2	19,7	19,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	23,3	23,0	22,2	22,3	23,2	22,1	20,3	22,0	24,6	20,9	19,4
Côte-Nord et Nord-du-Québec	24,9	24,7	22,7	22,3	25,5	25,7	25,0	25,4	26,8	24,6	22,9
Ontario	19,1	19,6	19,2	19,3	19,3	18,7	16,3	17,9	18,0	17,6	17,7
Ottawa	18,1	17,9	18,2	18,4	18,0	18,4	16,4	16,8	16,0	15,2	15,5
Kingston-Pembroke	20,6	20,8	20,0	19,7	19,2	19,0	16,1	17,4	17,2	17,4	17,8
Muskoka-Kawartha	19,7	18,8	18,8	18,5	17,8	17,6	16,2	17,3	17,1	16,7	17,1
Toronto	19,1	20,1	19,6	20,0	19,7	19,2	16,4	18,1	18,4	18,1	18,1
Kitchener-Waterloo-Barrie	19,5	19,6	18,7	18,3	18,5	18,1	15,7	17,9	17,7	17,2	17,2
Hamilton-Niagara Peninsula	18,7	19,6	18,9	19,1	19,1	17,9	15,7	17,4	17,7	17,5	17,7

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et Enquête sur la population active.

Tableau 4-2

Taux d'embauche par région économique de résidence, employés de 18 à 64 ans, 2003 à 2013 — Partie 2

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	pourcentage										
Ontario (suite)											
London	19,2	19,7	18,5	18,2	18,1	17,0	15,9	18,0	17,7	17,4	17,6
Windsor–Sarnia	19,3	18,6	18,6	17,7	19,2	17,5	16,6	18,5	18,8	17,9	18,3
Stratford–Bruce Peninsula	17,4	16,9	16,9	18,0	17,8	18,7	15,6	17,2	17,4	16,9	18,2
Nord-est	20,5	21,6	22,4	21,5	22,0	20,3	18,0	20,0	20,5	19,6	18,8
Nord-ouest	18,6	19,0	18,5	20,1	21,8	19,8	18,4	19,2	21,7	19,5	18,8
Manitoba	20,2	20,2	20,0	21,3	21,1	20,4	18,1	18,3	19,3	18,9	18,9
Sud-est	17,4	17,7	17,1	18,4	20,3	19,7	17,8	17,4	17,6	18,7	17,7
Centre sud et Centre nord	20,6	20,9	19,8	25,4	22,8	21,4	17,7	18,0	20,1	18,9	18,8
Sud-ouest	21,6	23,3	23,6	24,2	24,0	23,0	20,8	20,5	21,4	21,5	19,9
Winnipeg	20,0	20,1	20,0	21,1	21,0	20,3	17,9	18,2	19,5	18,9	19,1
Interlake	20,4	19,6	17,5	17,8	17,1	17,0	15,1	15,0	16,1	15,2	15,8
Parklands et Nord	22,1	20,6	22,5	22,1	22,5	22,2	20,1	20,6	20,5	20,3	20,8
Saskatchewan	20,3	20,4	21,0	22,4	22,4	23,0	19,6	19,8	21,8	22,1	21,9
Regina–Moose Mountain	18,9	19,1	19,4	21,6	21,8	23,0	19,8	19,7	21,7	21,6	21,6
Swift Current–Moose Jaw	20,4	20,4	21,2	21,4	20,6	22,1	19,5	18,9	21,7	21,5	22,0
Saskatoon–Biggar	19,7	20,3	21,1	22,0	22,3	22,6	18,8	19,4	21,5	22,7	21,5
Yorkton–Melville	22,0	21,2	20,2	20,7	20,5	22,1	20,4	20,2	21,4	22,2	22,4
Prince Albert et Nord	23,3	22,6	24,1	25,8	25,5	24,5	20,6	21,0	22,7	22,3	23,2
Alberta	23,9	25,7	27,5	28,4	27,1	25,7	19,5	22,1	24,2	24,2	24,0
Lethbridge–Medicine Hat	24,5	25,0	25,3	25,6	25,3	25,0	20,8	20,6	22,5	21,9	24,2
Camrose–Drumheller	23,3	25,1	26,6	26,5	25,4	22,7	17,3	20,0	22,6	23,3	23,8
Calgary	23,1	25,0	27,0	27,7	26,3	24,7	18,3	21,6	23,7	23,3	23,0
Banff–Jasper–Rocky Mountain House et Athabasca–Grande Prairie–Peace River	27,8	30,1	31,1	30,5	28,3	27,6	20,5	24,0	25,9	27,3	28,1
Red Deer	26,7	28,6	30,8	31,2	28,4	26,6	20,0	23,6	26,6	26,0	24,2
Edmonton	23,0	24,9	26,6	28,2	27,4	25,9	19,7	21,9	24,0	24,2	23,8
Wood Buffalo–Cold Lake	27,4	28,7	33,7	37,4	35,4	33,8	26,7	28,2	27,6	29,2	27,5
Colombie-Britannique	19,8	22,1	22,7	23,4	23,3	21,9	18,4	19,2	19,9	20,1	20,4
Île de Vancouver et la côte	20,5	21,8	21,7	22,3	22,3	20,5	17,3	17,9	18,9	19,8	19,8
Lower Mainland–Sud-ouest	19,0	21,3	22,0	22,8	22,9	21,4	18,3	18,8	19,3	19,1	19,7
Thompson–Okanagan	22,3	23,9	24,5	25,1	26,1	24,3	20,0	21,3	22,3	23,3	23,5
Kootenay	23,6	27,8	26,9	27,8	24,2	23,0	19,4	22,0	22,0	22,4	20,7
Cariboo	19,9	24,0	24,8	24,1	21,6	23,9	18,6	21,1	22,0	21,5	22,3
Côte-nord et Nechako	18,6	20,6	22,5	22,8	23,2	22,5	15,9	17,5	21,5	22,7	24,7
Nord-est	25,1	28,8	32,9	35,2	30,3	30,9	23,4	27,1	29,2	28,8	26,0
Yukon (Territoire)											
Territoire du Yukon	24,9	24,5	24,5	25,2	26,7	24,5	23,2	23,6	24,3	22,2	20,5
Territoires du Nord-Ouest											
Territoires du Nord-Ouest	22,4	21,0	20,1	21,1	20,5	19,6	18,6	19,4	17,9	17,0	18,1
Nunavut											
Nunavut	36,4	37,0	35,4	31,0

... n'ayant pas lieu de figurer

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et Enquête sur la population active.

Tableau 5-1

Taux de mise à pied par région économique de résidence, employés de 18 à 64 ans, 2003 à 2013 — Partie 1

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	pourcentage										
Canada	6,1	5,9	5,4	5,3	5,3	6,1	6,6	5,9	5,9	5,6	5,6
Terre-Neuve-et-Labrador	16,6	18,4	17,3	16,1	16,3	15,5	15,8	14,4	14,9	13,3	13,4
Avalon Peninsula	11,0	11,2	11,5	10,7	10,4	10,4	10,4	9,5	9,5	8,3	9,2
Côte-sud—Burin Peninsula et Notre Dame—Central Bonavista Bay	25,2	31,2	26,0	25,4	28,4	25,1	25,8	22,8	24,9	22,9	21,8
Côte-ouest—Northern Peninsula—Labrador	20,8	21,7	21,9	18,9	17,9	17,9	19,3	18,5	18,9	17,1	16,3
Île-du-Prince-Édouard											
Île-du-Prince-Édouard	15,3	14,6	12,8	12,5	11,5	11,7	15,8	13,8	11,9	11,3	11,0
Nouvelle-Écosse	8,8	8,4	8,0	7,6	7,4	7,8	9,8	7,8	7,7	7,4	7,1
Cape Breton	15,8	16,4	14,9	14,6	13,7	14,3	14,8	14,5	13,6	13,4	13,8
Côte-nord	10,8	10,3	9,5	9,1	9,7	8,9	11,9	9,5	9,2	8,7	8,0
Annapolis Valley	8,7	8,2	7,5	7,4	7,3	7,0	11,6	8,7	9,2	7,9	6,9
Sud	12,2	11,0	11,0	11,0	10,4	11,1	14,4	10,4	10,7	10,1	10,2
Halifax	5,3	5,0	4,9	4,5	4,2	5,1	6,2	4,8	4,8	4,7	4,5
Nouveau-Brunswick	11,7	11,4	10,4	10,7	10,0	10,1	10,2	10,1	10,1	10,1	9,6
Campbellton—Miramichi	22,8	21,7	19,9	20,5	19,0	19,7	19,0	20,4	19,2	19,0	19,2
Moncton—Richibucto	9,3	9,0	8,3	8,2	7,7	7,8	7,6	8,0	7,8	7,9	7,4
Saint John—St. Stephen	8,4	8,9	7,4	8,0	7,2	7,6	8,6	7,9	8,1	8,3	7,4
Fredericton—Oromocto	7,8	7,7	6,3	6,8	6,7	6,0	6,8	6,6	7,3	6,8	6,8
Edmundston—Woodstock	12,2	11,4	12,4	12,0	11,1	11,7	11,3	10,4	11,0	11,5	10,2
Québec	7,3	7,2	6,5	6,5	6,5	7,0	7,2	6,4	6,5	6,4	6,3
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	19,6	25,0	25,0	24,0	22,9	20,8	19,5	18,4	17,6	17,7	16,9
Bas-Saint-Laurent	13,2	11,7	11,1	10,5	9,9	10,1	9,9	9,5	10,4	9,7	9,0
Capitale-Nationale	8,1	8,1	6,4	6,1	6,2	6,7	6,5	6,1	6,1	5,5	5,9
Chaudière—Appalaches	7,6	7,7	6,4	6,2	6,4	7,1	7,1	6,9	6,6	6,1	6,1
Estrie	6,9	7,4	6,2	6,9	7,1	7,6	7,2	6,3	6,6	6,5	6,3
Centre-du-Québec	8,4	7,4	6,5	6,6	6,8	7,5	7,6	7,5	7,8	7,7	7,3
Montérégie	5,8	5,7	5,3	5,8	5,8	6,1	6,4	5,7	5,9	5,8	5,8
Montréal	5,7	5,5	4,9	4,9	5,1	5,5	6,0	5,1	5,2	5,4	5,2
Laval	5,3	5,0	4,7	4,9	4,8	5,1	5,7	5,0	5,2	5,1	4,9
Lanaudière	6,6	6,5	6,4	6,7	7,0	7,2	7,2	6,0	6,3	6,6	6,7
Laurentides	7,5	6,8	6,7	7,0	7,0	7,2	7,9	6,9	6,9	6,9	6,4
Outaouais	6,8	6,5	5,7	5,3	5,3	5,5	5,6	5,1	5,4	5,2	5,1
Abitibi—Témiscamingue	12,6	13,6	12,4	12,2	11,1	12,2	11,2	10,7	9,6	9,8	9,1
Mauricie	9,6	9,4	8,6	8,7	8,4	8,9	9,4	8,4	8,5	8,6	8,2
Saguenay—Lac-Saint-Jean	13,0	13,7	12,0	11,8	11,1	11,3	12,1	11,2	10,5	10,3	9,6
Côte-Nord et Nord-du-Québec	13,8	15,7	13,1	12,2	12,6	14,8	14,6	13,7	12,8	12,6	11,9
Ontario	4,4	4,3	4,1	4,2	4,3	5,3	5,7	5,0	5,0	4,8	4,9
Ottawa	4,2	3,8	3,5	3,8	3,6	3,9	4,3	4,0	4,1	3,9	4,1
Kingston—Pembroke	4,9	5,0	4,6	4,8	4,6	5,3	5,6	5,3	5,7	5,1	5,6
Muskoka—Kawartha	5,4	5,6	5,0	5,5	5,0	5,7	6,6	5,9	6,0	5,5	6,0
Toronto	3,7	3,7	3,6	3,6	3,8	4,9	5,3	4,5	4,5	4,4	4,4
Kitchener—Waterloo—Barrie	3,9	4,0	3,9	4,1	4,2	5,3	5,8	5,0	5,0	4,7	4,9
Hamilton—Niagara Peninsula	4,8	4,6	4,4	4,3	4,5	5,6	6,1	5,3	5,3	4,9	5,0

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et Enquête sur la population active.



Tableau 5-2

Taux de mise à pied par région économique de résidence, employés de 18 à 64 ans, 2003 à 2013 — Partie 2

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	pourcentage										
Ontario (suite)											
London	4,6	4,2	3,8	4,1	4,3	6,1	5,8	5,2	5,4	5,1	5,2
Windsor–Sarnia	5,4	5,9	5,5	6,2	6,4	8,4	7,6	7,2	7,4	7,1	6,5
Stratford–Bruce Peninsula	4,3	4,8	4,2	4,5	4,4	5,3	6,4	5,4	5,7	5,3	5,9
Nord-est	7,6	7,1	7,0	7,2	6,7	7,2	8,5	8,0	7,4	7,3	7,4
Nord-ouest	6,8	6,9	6,5	7,8	7,4	8,4	8,5	7,4	8,1	7,8	7,4
Manitoba	5,2	4,2	4,0	4,0	3,7	4,7	4,7	4,4	4,6	4,3	4,4
Sud-est	4,3	3,6	3,4	3,9	3,8	5,2	4,9	4,6	4,4	4,7	4,7
Centre sud et Centre nord	5,9	5,0	4,8	4,6	4,2	4,5	5,0	4,3	4,8	4,5	4,6
Sud-ouest	6,3	5,3	5,4	5,4	4,2	5,0	4,8	4,1	4,8	4,1	4,0
Winnipeg	4,8	3,7	3,4	3,5	3,4	4,4	4,5	4,1	4,3	4,1	4,1
Interlake	6,0	5,3	4,2	4,2	3,8	4,5	4,6	4,1	4,5	4,1	4,4
Parklands et Nord	7,7	7,2	7,6	7,2	5,9	6,5	6,7	7,1	7,6	7,3	7,4
Saskatchewan	5,8	5,1	5,0	5,1	4,3	4,7	5,2	4,6	4,9	4,6	4,9
Regina–Moose Mountain	4,5	3,9	3,9	3,8	3,5	3,8	4,2	3,7	3,8	3,7	4,4
Swift Current–Moose Jaw	5,5	4,8	4,7	5,0	4,4	4,3	5,4	4,4	4,7	4,4	4,7
Saskatoon–Biggar	5,1	4,7	4,3	4,1	3,6	3,9	4,6	4,3	4,7	4,5	4,3
Yorkton–Melville	6,4	6,2	6,0	5,9	4,7	5,4	6,2	5,2	5,4	5,0	5,6
Prince Albert et Nord	9,4	7,8	7,9	8,8	7,1	7,6	7,6	6,5	7,1	6,6	7,0
Alberta	5,8	5,2	4,7	4,4	4,1	5,0	6,6	5,4	5,2	4,8	5,0
Lethbridge–Medicine Hat	6,2	5,3	4,7	4,3	4,0	4,8	6,0	4,9	4,7	4,2	4,5
Camrose–Drumheller	6,1	5,4	5,3	4,9	4,5	4,9	6,1	5,4	5,2	5,0	5,3
Calgary	4,5	4,0	3,5	3,0	3,0	4,0	5,9	4,4	4,2	4,1	4,2
Banff–Jasper–Rocky Mountain House et Athabasca–Grande Prairie–Peace River	8,5	7,9	6,9	6,1	5,9	6,6	8,2	6,9	6,6	6,3	6,5
Red Deer	7,0	5,9	5,7	5,5	4,9	6,0	7,9	6,2	6,2	5,3	5,3
Edmonton	5,8	5,3	4,9	4,9	4,3	5,3	6,8	5,9	5,5	4,9	5,3
Wood Buffalo–Cold Lake	9,0	8,4	8,2	8,5	7,4	8,1	8,6	8,1	7,4	6,8	6,9
Colombie-Britannique	6,6	6,1	5,5	5,1	5,0	6,2	6,8	6,4	5,9	5,6	5,6
Île de Vancouver et la côte	7,6	6,8	5,7	5,0	4,9	6,5	6,3	5,8	6,0	5,9	5,8
Lower Mainland–Sud-ouest	5,3	4,8	4,3	3,9	3,9	4,9	5,7	5,7	4,9	4,6	4,7
Thompson–Okanagan	9,5	8,5	7,6	7,1	7,3	9,3	9,9	8,8	8,8	8,4	8,2
Kootenay	11,2	11,3	11,3	10,3	9,2	9,7	10,0	9,3	9,2	8,3	7,4
Cariboo	9,0	9,0	8,5	8,4	7,6	9,2	11,6	9,4	8,4	8,1	7,5
Côte-nord et Nechako	9,3	9,9	9,7	10,6	11,0	9,8	9,9	9,0	9,6	10,5	9,9
Nord-est	10,2	9,8	10,2	10,4	9,3	11,4	11,1	8,9	9,2	8,8	7,6
Yukon (Territoire)											
Territoire du Yukon	10,6	11,0	10,6	9,4	10,1	10,1	9,8	9,2	10,1	8,7	9,1
Territoires du Nord-Ouest											
Territoires du Nord-Ouest	5,7	5,4	4,8	4,4	4,1	4,8	6,1	5,9	5,3	5,1	4,5
Nunavut											
Nunavut	15,4	15,1	14,4	10,9

... n'ayant pas lieu de figurer

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et Enquête sur la population active.

Tableau 6-1

Taux d'embauche par région économique de résidence, employés de 25 à 54 ans, 2003 à 2013 — Partie 1

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	pourcentage										
Canada	16,3	17,0	17,0	17,5	17,6	17,2	14,8	15,9	16,4	16,2	16,2
Terre-Neuve-et-Labrador	18,9	21,5	18,8	20,9	22,6	21,8	18,6	18,8	20,2	20,0	23,1
Avalon Peninsula	16,7	17,0	16,9	17,9	20,9	19,0	16,9	16,0	17,7	17,6	19,9
Côte-sud—Burin Peninsula et Notre Dame—Central Bonavista Bay	22,1	27,4	21,8	27,1	27,6	27,4	21,6	24,0	24,5	23,7	28,8
Côte-ouest—Northern Peninsula—Labrador	20,4	25,4	19,9	21,2	21,1	22,4	19,7	20,5	22,8	23,2	26,5
Île-du-Prince-Édouard											
Île-du-Prince-Édouard	21,8	17,6	19,0	19,1	19,4	18,5	16,5	17,2	16,7	16,0	16,2
Nouvelle-Écosse	16,5	16,5	16,6	16,8	17,4	16,7	14,7	17,7	15,2	15,0	15,0
Cape Breton	19,2	18,1	20,1	19,9	20,5	18,9	19,0	18,9	18,4	18,3	18,5
Côte-nord	17,2	16,8	16,1	16,5	18,1	17,2	14,5	16,4	15,7	15,2	15,3
Annapolis Valley	16,1	16,6	16,0	16,3	16,6	16,4	15,0	16,8	16,7	16,5	15,0
Sud	16,2	16,8	15,9	18,1	17,8	16,3	14,7	16,2	14,8	14,9	17,0
Halifax	15,7	15,9	16,1	15,9	16,5	16,0	13,6	18,5	14,0	13,8	13,7
Nouveau-Brunswick	17,6	17,5	17,9	18,1	19,1	18,8	16,0	16,1	16,0	15,6	15,8
Campbellton—Miramichi	19,9	20,3	21,3	19,8	21,4	21,2	19,6	19,4	19,0	18,7	18,6
Moncton—Richibucto	17,4	16,6	17,4	17,6	18,8	19,0	15,8	16,2	16,3	15,2	15,1
Saint John—St. Stephen	17,8	16,7	16,8	18,2	19,7	19,0	15,6	15,5	15,2	14,4	15,2
Fredericton—Oromocto	16,9	16,7	17,0	17,5	17,5	16,7	14,2	14,4	14,4	14,3	15,4
Edmundston—Woodstock	15,1	17,8	16,2	16,7	16,9	16,4	14,3	14,3	15,0	16,6	15,3
Québec	16,5	16,7	16,4	16,4	16,9	16,6	15,2	15,5	16,1	15,5	15,0
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	20,5	22,2	21,3	23,6	23,5	20,4	20,2	19,2	19,2	18,4	17,7
Bas-Saint-Laurent	17,5	16,1	15,0	15,1	15,7	16,0	15,6	15,7	16,8	15,6	14,6
Capitale-Nationale	16,2	15,4	14,9	15,5	16,0	16,2	14,7	14,8	14,9	14,6	13,9
Chaudière—Appalaches	14,5	15,2	13,9	14,0	14,6	15,3	13,5	14,0	13,8	12,7	12,9
Estrie	15,0	14,9	15,3	15,8	17,1	15,6	13,5	14,1	14,5	14,7	14,7
Centre-du-Québec	16,9	15,7	14,8	14,3	16,2	15,1	13,4	15,0	15,6	15,6	15,0
Montérégie	14,7	15,6	15,6	15,4	15,4	15,2	14,2	14,2	15,1	14,2	14,0
Montréal	18,7	19,4	19,2	19,0	19,0	19,2	17,4	18,0	18,8	18,6	18,1
Laval	16,0	16,5	16,5	16,3	15,7	15,1	14,9	15,5	16,5	15,3	14,1
Lanaudière	15,1	15,8	15,5	15,5	16,1	15,6	14,4	13,5	13,4	13,5	13,6
Laurentides	17,1	16,4	16,0	16,1	16,8	16,2	14,7	14,9	15,3	14,4	13,8
Outaouais	15,1	14,0	13,6	14,2	14,4	14,0	12,6	11,6	11,9	11,2	11,3
Abitibi—Témiscamingue	17,9	18,5	18,1	18,3	21,8	18,5	16,2	19,4	19,3	19,0	16,4
Mauricie	16,3	15,7	15,4	16,5	17,1	16,0	14,5	15,5	16,1	15,3	15,5
Saguenay—Lac-Saint-Jean	16,8	17,1	16,4	16,8	17,6	16,7	14,9	16,6	19,1	16,0	14,9
Côte-Nord et Nord-du-Québec	18,9	18,9	17,4	17,2	20,1	20,7	19,0	19,8	22,2	20,0	18,3
Ontario	15,3	15,8	15,5	15,6	15,6	15,3	13,4	14,8	14,9	14,5	14,5
Ottawa	14,3	14,0	14,1	14,6	14,2	14,6	12,7	13,1	12,5	11,5	11,5
Kingston—Pembroke	15,7	16,3	15,4	14,9	14,4	15,0	12,4	13,8	13,6	13,6	14,0
Muskoka—Kawartha	14,8	14,2	14,2	13,4	13,1	13,4	12,4	13,3	13,4	13,2	13,7
Toronto	16,3	17,0	16,7	17,0	16,7	16,5	14,2	15,7	15,9	15,8	15,7
Kitchener—Waterloo—Barrie	15,4	15,3	14,4	14,0	14,2	14,1	12,4	14,3	13,8	13,3	13,4
Hamilton—Niagara Peninsula	14,3	15,3	14,8	14,7	14,9	14,1	12,4	13,9	14,3	14,1	14,1

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et Enquête sur la population active.



Tableau 6-2

Taux d'embauche par région économique de résidence, employés de 25 à 54 ans, 2003 à 2013 — Partie 2

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	pourcentage										
Ontario (suite)											
London	14,5	15,1	14,2	13,8	13,8	13,1	12,7	14,5	14,1	13,7	13,9
Windsor–Sarnia	14,2	13,9	14,1	13,5	15,0	13,7	13,3	15,0	15,3	14,2	14,5
Stratford–Bruce Peninsula	12,1	12,0	12,2	12,9	12,9	14,7	11,7	12,7	13,0	12,8	14,5
Nord-est	15,2	15,8	17,3	16,5	17,3	15,8	13,9	15,6	16,2	15,4	14,5
Nord-ouest	13,9	14,3	13,8	15,8	17,6	15,5	14,6	15,2	17,3	15,4	15,2
Manitoba	16,0	15,8	15,5	17,0	16,9	16,5	14,5	14,8	15,9	15,6	15,9
Sud-est	13,1	13,0	12,7	13,6	14,8	14,5	13,5	13,0	13,2	14,3	13,3
Centre sud et Centre nord	15,2	14,9	13,7	20,5	17,7	16,4	12,6	13,0	15,2	14,2	14,4
Sud-ouest	15,7	17,0	17,2	18,5	18,8	18,6	17,1	17,0	17,7	18,1	16,3
Winnipeg	16,4	16,2	16,0	17,3	17,3	16,9	14,8	15,3	16,6	16,1	16,6
Interlake	15,5	14,2	12,5	12,7	12,1	12,3	10,8	10,3	11,3	11,0	11,9
Parklands et Nord	17,3	16,1	17,6	17,7	17,9	17,8	16,1	16,8	16,2	16,3	17,5
Saskatchewan	14,5	14,9	15,6	16,9	17,3	18,3	15,8	16,1	18,0	18,9	18,9
Regina–Moose Mountain	13,5	14,2	14,4	16,2	16,9	18,4	16,1	16,3	18,4	18,4	18,7
Swift Current–Moose Jaw	13,8	14,5	15,2	15,5	15,4	17,4	15,1	14,5	17,7	17,8	18,5
Saskatoon–Biggar	14,3	15,1	15,9	16,5	17,2	18,3	15,4	16,2	18,1	20,1	19,1
Yorkton–Melville	15,3	14,8	13,9	14,7	15,2	17,2	15,6	15,3	16,2	18,2	18,4
Prince Albert et Nord	16,7	16,2	17,9	20,3	20,0	19,3	16,7	17,0	18,2	18,5	19,5
Alberta	19,5	21,2	23,1	24,2	23,4	22,5	17,0	19,2	21,1	21,5	21,4
Lethbridge–Medicine Hat	19,2	20,0	20,3	19,8	19,8	21,4	18,2	17,2	18,4	18,0	20,9
Camrose–Drumheller	17,7	19,1	20,4	21,1	20,7	18,5	14,0	16,0	18,5	19,3	20,2
Calgary	19,2	21,4	23,2	23,9	22,8	21,5	15,8	18,9	21,2	21,0	20,8
Banff–Jasper–Rocky Mountain House et											
Athabasca–Grande Prairie–Peace River	21,9	23,8	25,4	25,5	24,4	24,4	17,9	20,3	21,6	23,5	24,7
Red Deer	21,1	23,1	25,5	26,7	24,6	23,0	17,8	21,2	23,0	22,5	20,9
Edmonton	18,8	20,4	22,3	24,4	24,1	23,2	17,6	19,2	21,0	21,9	21,3
Wood Buffalo–Cold Lake	22,8	23,5	28,2	32,3	30,4	29,8	23,5	24,5	24,1	26,0	24,5
Colombie-Britannique	16,0	17,9	18,5	19,4	19,5	18,6	15,7	16,4	17,0	17,2	17,4
Île de Vancouver et la côte	16,4	17,5	17,6	18,0	17,9	16,9	14,4	14,9	16,1	16,7	16,7
Lower Mainland–Sud-ouest	15,5	17,5	18,1	19,1	19,5	18,5	16,0	16,3	16,6	16,5	16,9
Thompson–Okanagan	17,5	18,9	19,5	20,2	21,3	20,0	15,8	17,1	18,3	19,2	19,9
Kootenay	18,6	22,2	21,8	23,2	20,1	19,2	16,8	19,1	18,7	19,1	16,7
Cariboo	15,3	19,2	20,1	20,1	18,0	20,1	15,8	18,3	19,3	17,8	18,1
Côte-nord et Nechako	14,5	16,5	18,7	19,8	19,7	19,0	12,9	13,6	17,6	19,3	20,9
Nord-est	20,4	23,0	27,4	30,5	25,3	27,1	20,8	23,5	24,8	26,4	23,9
Yukon (Territoire)											
Territoire du Yukon	21,2	20,2	20,4	20,8	22,5	20,4	20,8	21,1	21,8	19,6	17,7
Territoires du Nord-Ouest											
Territoires du Nord-Ouest	19,3	18,0	16,9	17,8	17,3	16,6	15,8	16,0	15,5	15,5	16,1
Nunavut											
Nunavut	30,6	30,7	30,3	27,2

... n'ayant pas lieu de figurer

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et Enquête sur la population active.

Tableau 7-1

Taux de mise à pied par région économique de résidence, employés de 25 à 54 ans, 2003 à 2013 — Partie 1

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	pourcentage										
Canada	5,3	5,1	4,7	4,6	4,6	5,3	5,9	5,1	5,0	4,8	4,8
Terre-Neuve-et-Labrador	14,1	16,0	14,9	13,8	13,8	13,2	13,3	11,9	12,2	11,0	11,4
Avalon Peninsula	9,4	9,7	9,8	9,2	8,8	8,9	8,9	7,9	7,9	7,0	8,0
Côte-sud–Burin Peninsula et Notre Dame–Central Bonavista Bay	21,2	27,1	22,4	21,8	23,9	21,4	21,3	19,4	20,1	18,8	18,7
Côte-ouest–Northern Peninsula–Labrador	17,1	17,9	18,0	15,4	14,7	14,7	15,6	14,7	15,7	14,2	13,7
Île-du-Prince-Édouard											
Île-du-Prince-Édouard	13,0	12,4	10,6	10,6	9,7	9,9	13,7	11,4	9,5	9,0	8,9
Nouvelle-Écosse	7,7	7,3	7,0	6,7	6,4	6,7	8,6	6,6	6,5	6,3	6,0
Cape Breton	13,4	13,7	13,1	13,0	11,8	12,3	12,8	12,4	12,1	11,8	12,4
Côte-nord	9,3	9,0	8,2	7,8	8,4	7,5	10,1	8,1	7,7	7,6	7,2
Annapolis Valley	7,4	7,0	6,5	6,3	6,3	5,9	10,6	7,3	7,9	6,9	5,6
Sud	10,7	9,6	9,4	9,9	9,4	9,5	12,4	8,7	9,1	8,7	8,8
Halifax	4,9	4,5	4,4	3,9	3,7	4,5	5,5	4,1	4,0	3,9	3,7
Nouveau-Brunswick	10,1	10,0	9,1	9,4	8,7	8,7	8,6	8,3	8,3	8,3	7,9
Campbellton–Miramichi	19,6	18,8	17,4	17,8	16,4	17,3	16,2	17,1	15,9	15,3	15,5
Moncton–Richibucto	7,9	7,7	7,0	7,0	6,6	6,7	6,3	6,4	6,2	6,4	6,1
Saint John–St. Stephen	7,2	7,8	6,4	6,9	6,3	6,4	7,4	6,6	6,7	7,1	6,2
Fredericton–Oromocto	6,5	6,7	5,5	5,9	5,9	5,1	6,0	5,4	5,9	5,6	5,6
Edmundston–Woodstock	10,1	9,6	10,6	10,3	9,5	9,7	9,3	8,3	8,8	9,4	8,2
Québec	6,2	6,1	5,6	5,6	5,6	5,9	6,2	5,5	5,4	5,4	5,3
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	16,3	21,0	21,8	21,1	19,3	16,9	15,9	14,8	14,6	14,0	14,0
Bas-Saint-Laurent	10,8	9,5	9,5	8,6	8,5	8,4	8,2	7,9	8,6	8,1	7,4
Capitale-Nationale	6,8	6,7	5,3	5,1	5,3	5,5	5,6	5,2	5,0	4,6	4,9
Chaudière–Appalaches	6,0	6,0	5,1	4,9	5,2	5,5	5,7	5,5	5,2	4,8	4,9
Estrie	5,7	5,8	5,0	5,9	6,1	6,4	5,9	5,1	5,4	5,2	5,4
Centre-du-Québec	6,9	6,1	5,3	5,2	5,4	5,9	6,2	6,2	6,3	6,0	5,7
Montréal	4,7	4,7	4,4	4,7	4,7	5,0	5,4	4,7	4,8	4,7	4,8
Montréal	5,4	5,2	4,7	4,6	4,9	5,2	5,7	4,8	4,8	5,0	4,9
Laval	4,5	4,2	4,1	4,2	4,0	4,3	4,9	4,3	4,5	4,4	4,3
Lanaudière	5,4	5,3	5,4	5,5	6,0	6,1	6,2	4,9	5,0	5,3	5,4
Laurentides	6,2	5,6	5,5	5,8	6,0	5,9	6,7	5,8	5,7	5,5	5,3
Outaouais	5,9	5,6	5,0	4,4	4,4	4,4	4,5	4,1	4,2	4,1	4,1
Abitibi–Témiscamingue	10,0	11,0	10,2	10,1	9,0	9,9	9,3	8,9	7,8	7,8	7,1
Mauricie	7,9	7,8	7,0	7,2	7,0	7,3	8,2	7,2	6,9	7,0	6,9
Saguenay–Lac-Saint-Jean	10,6	11,2	9,8	9,9	9,1	9,2	10,1	9,0	8,5	8,5	7,9
Côte-Nord et Nord-du-Québec	11,2	12,9	10,7	10,0	10,8	12,7	12,3	11,6	11,0	10,5	10,1
Ontario	3,9	3,9	3,6	3,7	3,8	4,8	5,1	4,3	4,2	4,1	4,1
Ottawa	3,9	3,4	3,0	3,4	3,1	3,3	3,7	3,3	3,3	3,1	3,2
Kingston–Pembroke	4,3	4,3	3,9	4,1	3,7	4,5	4,7	4,4	4,6	4,1	4,6
Muskoka–Kawartha	4,5	4,9	4,2	4,7	4,1	4,9	5,5	4,9	4,9	4,7	5,0
Toronto	3,5	3,5	3,4	3,3	3,6	4,6	5,0	4,1	4,0	3,9	3,9
Kitchener–Waterloo–Barrie	3,4	3,5	3,4	3,5	3,5	4,5	5,1	4,1	3,9	3,8	4,0
Hamilton–Niagara Peninsula	4,2	4,1	3,8	3,6	3,9	4,9	5,4	4,6	4,4	4,2	4,1

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et Enquête sur la population active.



Tableau 7-2

Taux de mise à pied par région économique de résidence, employés de 25 à 54 ans, 2003 à 2013 — Partie 2

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
	pourcentage										
Ontario (suite)											
London	3,8	3,4	3,1	3,4	3,6	5,6	5,2	4,4	4,4	4,2	4,2
Windsor–Sarnia	4,5	5,1	4,7	5,4	5,7	7,8	6,7	6,3	6,4	6,3	5,5
Stratford–Bruce Peninsula	3,3	3,9	3,4	3,4	3,5	4,3	5,3	4,2	4,4	4,3	4,8
Nord-est	6,4	5,8	5,8	6,1	5,7	6,0	7,2	6,7	6,0	5,9	6,0
Nord-ouest	5,8	5,8	5,7	7,1	6,5	7,4	7,4	5,9	6,6	6,5	6,0
Manitoba	4,5	3,5	3,3	3,3	3,1	3,9	4,0	3,6	3,7	3,6	3,7
Sud-est	3,4	3,0	2,7	3,0	2,8	4,1	3,7	3,6	3,2	3,6	3,4
Centre sud et Centre nord	4,5	3,7	3,8	3,5	3,1	3,2	3,7	3,2	3,6	3,2	3,4
Sud-ouest	4,6	3,9	4,1	4,1	3,1	3,9	3,8	3,4	3,9	3,2	3,1
Winnipeg	4,4	3,3	3,0	3,0	3,0	3,9	4,0	3,6	3,6	3,6	3,6
Interlake	4,7	4,0	3,1	3,1	2,8	3,3	3,4	2,8	3,1	2,9	3,3
Parklands et Nord	6,3	5,9	6,3	6,1	4,9	5,3	5,7	5,9	6,2	6,2	6,2
Saskatchewan	4,7	4,1	4,1	4,3	3,6	3,9	4,4	3,9	4,1	3,9	4,3
Regina–Moose Mountain	3,7	3,2	3,3	3,2	2,9	3,2	3,6	3,1	3,1	3,1	3,9
Swift Current–Moose Jaw	3,9	3,4	3,6	4,3	3,6	3,4	4,4	3,4	3,7	3,6	4,0
Saskatoon–Biggar	4,1	3,8	3,5	3,4	2,9	3,2	4,0	3,8	4,0	4,0	3,9
Yorkton–Melville	4,8	4,6	4,4	4,5	3,6	4,2	4,9	4,1	4,3	3,9	4,7
Prince Albert et Nord	7,9	6,1	6,6	7,7	5,9	6,4	6,5	5,5	5,9	5,6	6,1
Alberta	5,1	4,5	4,1	3,8	3,6	4,5	6,2	4,9	4,6	4,2	4,5
Lethbridge–Medicine Hat	5,1	4,5	3,9	3,4	3,2	4,1	5,4	4,1	3,9	3,3	3,8
Camrose–Drumheller	4,9	4,3	4,3	4,0	3,6	4,1	5,2	4,7	4,4	4,0	4,5
Calgary	4,0	3,6	3,1	2,6	2,6	3,6	5,5	3,9	3,8	3,7	3,7
Banff–Jasper–Rocky Mountain House et Athabasca–Grande Prairie–Peace River	7,2	6,5	5,9	5,4	5,1	5,8	7,4	6,0	5,7	5,4	5,6
Red Deer	5,9	5,0	5,0	4,9	4,4	5,3	7,5	5,7	5,7	4,5	4,6
Edmonton	5,3	4,8	4,5	4,5	3,9	4,9	6,6	5,6	5,0	4,6	4,9
Wood Buffalo–Cold Lake	7,8	7,3	7,1	7,4	6,5	7,2	7,8	7,1	6,6	6,0	5,9
Colombie-Britannique	5,9	5,3	4,7	4,4	4,4	5,5	6,1	5,7	5,2	4,9	4,9
Île de Vancouver et la côte	6,9	6,2	5,1	4,4	4,2	5,6	5,5	5,1	5,4	5,1	5,1
Lower Mainland–Sud-ouest	4,8	4,3	3,8	3,5	3,5	4,5	5,3	5,2	4,4	4,1	4,3
Thompson–Okanagan	8,1	7,1	6,4	6,0	6,3	8,1	8,4	7,3	7,4	7,2	7,2
Kootenay	9,5	9,5	9,6	9,1	8,1	8,3	9,0	8,3	8,1	7,1	6,2
Cariboo	7,5	7,8	7,3	7,6	6,7	8,0	10,7	8,5	7,5	6,9	6,1
Côte-nord et Nechako	8,3	8,6	8,8	10,2	10,2	8,5	8,7	7,8	8,2	9,2	8,6
Nord-est	8,6	7,9	8,7	9,4	7,9	10,2	10,4	7,9	7,7	8,0	6,9
Yukon (Territoire)											
Territoire du Yukon	9,5	9,6	9,4	7,6	8,5	8,8	8,7	8,3	9,1	7,5	7,9
Territoires du Nord-Ouest											
Territoires du Nord-Ouest	4,9	4,8	4,2	3,8	3,5	4,0	5,3	4,9	4,4	4,4	4,0
Nunavut											
Nunavut	14,0	13,9	13,2	10,1

... n'ayant pas lieu de figurer

Sources : Statistique Canada, Base de données canadienne sur la dynamique employeurs-employés et Enquête sur la population active.

Annexe Tableau 1-1

Liste des régions économiques par ordre croissant selon les taux moyens de mise à pied, 2003 à 2013 — Partie 1

Nom de la région économique	Par ordre croissant nombre
Ottawa	1
Regina–Moose Mountain	2
Winnipeg	3
Calgary	4
Toronto	5
Sud-est	6
Saskatoon–Biggar	7
Interlake	8
Kitchener–Waterloo–Barrie	9
Centre sud et Centre nord	10
Swift Current–Moose Jaw	11
Lower Mainland–Sud-ouest	12
Sud-ouest	13
Lethbridge–Medicine Hat	14
London	15
Halifax	16
Hamilton–Niagara Peninsula	17
Laval	18
Stratford–Bruce Peninsula	19
Territoires du Nord-Ouest	20
Kingston–Pembroke	21
Camrose–Drumheller	22
Montréal	23
Edmonton	24
Outaouais	25
Yorkton–Melville	26
Muskoka–Kawartha	27
Montérégie	28
Red Deer	29
Île de Vancouver et la côte	30
Capitale-Nationale (Québec)	31
Lanaudière	32
Windsor–Sarnia	33
Chaudière–Appalaches	34
Estrie	35
Fredericton–Oromocto	36
Banff–Jasper–Rocky Mountain House et	
Athabasca–Grande Prairie–Peace River	37
Laurentides	38
Parklands et Nord	39
Centre-du-Québec	40
Nord-est (Ontario)	41
Nord-ouest	42
Prince Albert et Nord	43
Wood Buffalo–Cold Lake	44
Saint John–St. Stephen	45
Moncton–Richibucto	46
Annapolis Valley	47
Thompson–Okanagan	48
Mauricie	49
Cariboo	50

Source : Statistique Canada, Système canadien d'information socioéconomique (CANSIM).

Annexe Tableau 1-2

Liste des régions économiques par ordre croissant selon les taux moyens de mise à pied, 2003 à 2013 — Partie 2

Nom de la région économique	Par ordre croissant nombre
Côte-nord	51
Nord-est (Colombie-Britannique)	52
Kootenay	53
Territoire du Yukon	54
Côte-nord et Nechako	55
Avalon Peninsula	56
Bas-Saint-Laurent	57
Sud	58
Abitibi–Témiscamingue	59
Edmundston–Woodstock	60
Saguenay–Lac-Saint-Jean	61
Île-du-Prince-Édouard	62
Côte-Nord and Nord-du-Québec	63
Nunavut	64
Cape Breton	65
Côte-ouest–Northern Peninsula–Labrador	66
Campbellton–Miramichi	67
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	68
Côte-sud–Burin Peninsula et Notre Dame–Central Bonavista Bay	69

Source : Statistique Canada, Système canadien d'information socioéconomique (CANSIM).



Annexe Tableau 2-1

Liste des régions économiques de résidence par ordre croissant selon la variation absolue des taux d'embauche, 2007 à 2009 —
Partie 1

Nom de la région économique	Par ordre croissant nombre
Wood Buffalo–Cold Lake	1
Red Deer	2
Camrose–Drumheller	3
Calgary	4
Banff–Jasper–Rocky Mountain House et Athabasca–Grande Prairie–Peace River	5
Edmonton	6
Côte-nord et Nechako	7
Nord-est (Colombie-Britannique)	8
Côte-sud–Burin Peninsula et Notre Dame–Central Bonavista Bay	9
Abitibi–Témiscamingue	10
Thompson–Okanagan	11
Centre sud et Centre nord	12
Île de Vancouver et la côte	13
Prince Albert et Nord	14
Kootenay	15
Lower Mainland–Sud-ouest	16
Lethbridge–Medicine Hat	17
Avalon Peninsula	18
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	19
Nord-est (Ontario)	20
Saint John–St. Stephen	21
Mauricie	22
Estrie	23
Moncton–Richibucto	24
Île-du-Prince-Édouard	25
Halifax	26
Territoire du Yukon	27
Saskatoon–Biggar	28
Hamilton–Niagara Peninsula	29
Côte-nord	30
Fredericton–Oromocto	31
Nord-ouest	32
Toronto	33
Sud-ouest	34
Centre-du-Québec	35
Kingston–Pembroke	36
Winnipeg	37
Cariboo	38
Cape Breton	39
Edmundston–Woodstock	40
Saguenay–Lac-Saint-Jean	41
Kitchener–Waterloo–Barrie	42
Laurentides	43
Sud	44
Windsor–Sarnia	45
Lanaudière	46
Outaouais	47
Parklands et Nord	48
Sud-est	49
Campbellton–Miramichi	50

Note : La région économique du Nunavut n'est pas incluse.

Source : Statistique Canada, Système canadien d'information socioéconomique (CANSIM).

Annexe Tableau 2-2

Liste des régions économiques de résidence par ordre croissant selon la variation absolue des taux d'embauche, 2007 à 2009 —
Partie 2

Nom de la région économique	Par ordre croissant nombre
Stratford–Bruce Peninsula	51
Montréal	52
London	53
Regina–Moose Mountain	54
Montréal	55
Interlake	56
Territoires du Nord-Ouest	57
Chaudière-Appalaches	58
Ottawa	59
Laval	60
Muskoka–Kawarthas	61
Annapolis Valley	62
Capitale-Nationale (Quebec)	63
Bas-Saint-Laurent	64
Swift Current–Moose Jaw	65
Côte-ouest–Northern Peninsula–Labrador	66
Côte-Nord and Nord-du-Québec	67
Yorkton–Melville	68

Note : La région économique du Nunavut n'est pas incluse.

Source : Statistique Canada, Système canadien d'information socioéconomique (CANSIM).

Références

Morissette, R., Y. Lu et H. Qiu. 2013. *Réallocation des travailleurs au Canada*. Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 348. N° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Morissette, R., W. Ci et G. Schellenberg. 2016. *Taux d'embauche et de mise à pied selon la région économique de résidence : qualité des données, concepts et méthodes*. Études analytiques : méthodes and références, n° 001. N° 11-633-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2009. « Comment les caractéristiques des branches d'activité, des entreprises et des travailleurs façonnent-elles les flux d'emplois et de main-d'œuvre? » Dans *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2009*, chapitre 2. p. 117–163. Paris : Éditions OCDE.